



ODDO BHF European High Dividend

Fonds Commun de Placement de droit français

Rapport Annuel au 31 décembre 2024

Société de Gestion : Oddo BHF Asset Management SAS

Dépositaire : Oddo BHF SCA

Gestionnaire Administratif et Comptable par délégation : EFA

Commissaire aux Comptes : Scacchi et Associés

TABLE DES MATIERES

1. INFORMATIONS CONCERNANT LE PLACEMENT ET LA GESTION DE L'OPCVM	3
2. RAPPORT DE GESTION	11
3. COMPTES ANNUELS DE L'OPCVM	14
RAPPORT SUR LES REMUNERATIONS EN APPLICATION DE LA DIRECTIVE OPCVM V	89
ANNEXE SFDR	91

1. INFORMATIONS CONCERNANT LE PLACEMENT ET LA GESTION DE L'OPCVM

1.1. Classification

Le fonds est classé « OPCVM Actions internationales ».

1.2. Objectif de gestion

Le Fonds cherche à valoriser son portefeuille tout en maîtrisant sa volatilité en investissant dans des actions caractérisées par un versement de dividendes importants sur une durée de placement de 5 ans minimum.

Son indicateur de référence est le MSCI Europe High Dividend Yield EUR net total return (M7EUHDVD) qui suit les actions de sociétés couvrant 16 marchés européens et versant le taux de dividende le plus élevé sur chaque marché.

Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la Société de Gestion de portefeuille. Il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance de l'OPCVM.

1.3. Régime fiscal

Le Fonds est éligible au PEA (Plan d'Epargne en Actions).

A compter du 1er juillet 2014, le Fonds est régi par les dispositions de l'annexe II, point II. B. de l'Accord (IGA) signé le 14 novembre 2013 entre le gouvernement de la République Française et le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique en vue d'améliorer le respect des obligations fiscales à l'échelle internationale et de mettre en œuvre la loi relative au respect de ces obligations concernant les comptes étrangers (Dite loi FATCA).

Le présent Rapport annuel n'a pas vocation à résumer les conséquences fiscales attachées, pour chaque investisseur, à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession de part(s) du Fonds. Ces conséquences varieront en fonction des lois et des usages en vigueur dans le pays de résidence, de domicile ou de constitution du porteur de part(s) ainsi qu'en fonction de sa situation personnelle.

Selon votre régime fiscal, votre pays de résidence, ou la juridiction à partir de laquelle vous investissez dans ce Fonds, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de consulter un conseiller fiscal sur les conséquences possibles de l'achat, de la détention, de la vente ou du rachat des parts du Fonds d'après les lois de votre pays de résidence fiscale, de résidence ordinaire ou de votre domicile.

La Société de gestion et les commercialisateurs n'assument aucune responsabilité, à quelque titre que ce soit, eu égard aux conséquences fiscales qui pourraient résulter pour tout investisseur d'une décision d'achat, de détention, de vente ou de rachat des parts du Fonds.

1.4. Informations réglementaires

- Le Fonds ne détient aucun instrument financier émis par les sociétés liées au groupe Oddo BHF SCA.
- Le Fonds ne détient aucun OPCVM géré par la société de gestion à la date d'arrêté du Fonds.
- **Méthode de calcul du risque global de l'OPCVM** : la méthode choisie par Oddo BHF Asset Management pour mesurer le risque global de l'OPCVM est la méthode du calcul de l'engagement.

ODDO BHF European High Dividend

-
- **Critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance :**
L'OPCVM est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8⁽¹⁾ du règlement SFDR 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le règlement SFDR) dont la politique ESG (Environnement et/ou Social et/ou Gouvernance) mise en œuvre est décrite ci-dessous.
La taxonomie de l'Union européenne (règlement (UE) 2020/852) (ci-après la « Taxonomie ») vise à identifier les activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental.
La Taxonomie identifie ces activités en fonction de leur contribution à six grands objectifs environnementaux :
 - atténuation du changement climatique ;
 - adaptation au changement climatique
 - utilisation durable et protection des ressources en eau et des ressources marines ;
 - transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage) ;
 - prévention et la réduction de la pollution
 - protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.Pour plus d'information, nous vous invitons à vous reporter aux annexes SFDR du présent rapport.
- **Proportion d'investissement des actifs en titres ou droits éligibles au PEA : 77,16%**
- Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion de portefeuille établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.
Pour plus d'information veuillez consulter le DICI de cet OPCVM et plus particulièrement la rubrique « Profil de risque et de rendement » ou son prospectus complet, disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion ou sur le site www.am.oddo-bhf.com.

1.5. Déontologie

- **Contrôle des intermédiaires**
La société de gestion a mis en place une politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties. Les critères d'évaluation sont le coût d'intermédiation, la qualité d'exécution eu égard aux conditions de marché, la qualité du conseil, la qualité des documents de recherche et d'analyse ainsi que la qualité de l'exécution post-marché. Cette politique est disponible sur le site de la société de gestion www.am.oddo-bhf.com.
- **Frais d'intermédiation**
Les porteurs de parts du FCP peuvent consulter le document « Compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation » sur le site de la société de gestion www.am.oddo-bhf.com.
- **Droits de vote**
Aucun droit de vote n'est attaché aux porteurs de parts, les décisions étant prises par la Société de Gestion. Les droits de vote attachés aux titres détenus par le Fonds sont exercés par la Société de Gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur. La politique de vote de la Société de Gestion peut être consultée au siège de la Société de Gestion et sur le site internet sur www.am.oddo-bhf.com, conformément à l'article 314-100 du Règlement Général de l'AMF.
- **Informations sur la politique de rémunération**
Les éléments réglementaires sur les rémunérations sont insérés en annexe du présent rapport.

1.6. Information sur les techniques de gestion efficaces et les instruments dérivés présents dans le fonds

Nature des opérations utilisées :	Change à terme
Exposition :	0,04%

ODDO BHF European High Dividend

1.7. Changements intervenus au cours de l'exercice

03/05/2024 : Changement de dénomination du fonds ODDO BHF Valeurs Rendement qui devient ODDO BHF High Dividend.

28/03/2024 : Changement de l'indice de référence Euro Stoxx 50 (TR Net) du FCP ODDO BHF Valeurs Rendement par l'indice MSCI Europe High Dividend Yield EUR Net Total Return.

26/03/2024 : Regroupement de la catégorie de parts DR-EUR dans la catégorie de parts CR-EUR.

25/09/2024 : Modification de la prise en compte de la notation ESG moyenne du portefeuille qui sera désormais supérieure à celle de l'indicateur de référence sur la base de cette notation interne dans la documentation réglementaire.

ODDO BHF European High Dividend

1.8. Informations SFTR

Montant des titres et matières premiers prêtés en proportion des actifs

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Montant des actifs prêtés	0,00				
% des actifs pouvant être prêtés	0,00				

Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et Total Return Swaps exprimés en valeur absolue et en pourcentage de l'actif net du fonds

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
% de l'actif net total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

10 Principaux émetteurs de garanties reçues (hors liquidités) pour tous les types d'opérations de financement

1. Nom	
Volume des garanties reçues	
2. Nom	
Volume des garanties reçues	
3. Nom	
Volume des garanties reçues	
4. Nom	
Volume des garanties reçues	
5. Nom	
Volume des garanties reçues	
6. Nom	
Volume des garanties reçues	
7. Nom	
Volume des garanties reçues	
8. Nom	
Volume des garanties reçues	
9. Nom	
Volume des garanties reçues	
10. Nom	
Volume des garanties reçues	

ODDO BHF European High Dividend

10 Principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
1. Nom					
Montant					
Domicile					
2. Nom					
Montant					
Domicile					
3. Nom					
Montant					
Domicile					
4. Nom					
Montant					
Domicile					
5. Nom					
Montant					
Domicile					
6. Nom					
Montant					
Domicile					
7. Nom					
Montant					
Domicile					
8. Nom					
Montant					
Domicile					
9. Nom					
Montant					
Domicile					
10. Nom					
Montant					
Domicile					

ODDO BHF European High Dividend

Type et qualité des garanties (collatéral)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Type et qualité de la garantie					
Liquidité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Instrument de dette					
Notation de bonne qualité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Notation de moyenne qualité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Notation de faible qualité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions					
Notation de bonne qualité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Notation de moyenne qualité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Notation de faible qualité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Parts de fonds					
Notation de bonne qualité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Notation de moyenne qualité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Notation de faible qualité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Monnaie de la garantie					
Pays de l'émetteur de la garantie					

Règlement et compensation des contrats

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Contrepartie centrale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Bilatéraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Triparties	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Moins d'1 jour	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 jour à 1 semaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 semaine à 1 mois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 à 3 mois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 mois à 1 an	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Plus d'1 an	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ouvertes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ODDO BHF European High Dividend

Échéance des opérations de financement sur titres et total return swaps ventilés en fonction des tranches

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Moins d'1 jour	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 jour à 1 semaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 semaine à 1 mois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 à 3 mois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 mois à 1 an	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Plus d'1 an	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ouvertes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Données sur la réutilisation des garanties

	Espèces	Titres
Montant maximal (%)	0,00	0,00
Montant utilisé (%)	0,00	0,00
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces des opérations de financement sur titres et TRS	0,00	0,00

Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

1. Nom	
Montant conservé	

Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Montant total du collatéral versé	0,00
En % de toutes les garanties versées	
Comptes séparés	0,00
Comptes groupés	0,00
Autres comptes	0,00

Données sur les coûts ventilés

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
OPC					
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gestionnaire					
Montant					
Tiers					
Montant					

ODDO BHF European High Dividend

Données sur les revenus ventilées

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
OPC					
Montant	0,00	0,00	0,00	22 883,84	0,00
En % du revenus	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00
Gestionnaire					
Montant					
En % du revenus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tiers					
Montant					
En % du revenus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

1.9. Retenues à la source

Les porteurs du fonds Oddo BHF Valeurs rendement sont informés qu'Oddo BHF AM SAS, soucieuse de l'intérêt des porteurs de parts, a demandé à certains Etats de l'Union européenne le remboursement des retenues à la source sur les dividendes versés aux OPC gérés par ODDO BHF AM SAS. Ces demandes sont fondées sur le principe de non-discrimination entre OPCVM posé par plusieurs arrêts de la Cour de Justice de l'Union Européenne.

Oddo BHF AM SAS a estimé, après une étude approfondie que le fonds pouvait envisager un remboursement significatif, sans pour autant être garanti. Dans le cadre de ces procédures, les porteurs sont informés que la société de gestion a utilisé les services d'un cabinet d'avocat spécialisé et d'Oddo BHF SCA, rémunérés à ce titre.

2. RAPPORT DE GESTION

2.1 Contexte macroéconomique

Les marchés actions de la zone euro ont poursuivi leur progression en 2024, portés par le pivot des Banques centrales qui ont amorcé au cours de l'année une séquence de baisse de leurs taux directeurs en raison du processus de désinflation qui s'est mis en place mais également en raison d'une croissance plus faible qu'attendue. Cette progression masque néanmoins un climat caractérisé par une forte aversion pour le risque alimentée par la montée des risques géopolitiques : conflits armés (Ukraine et Moyen-Orient), tensions commerciales avec la Chine, instabilité politique en Europe (notamment en Allemagne et France) et répercussions éventuelles des élections américaines à la suite de la victoire de Donald Trump.

L'environnement macroéconomique en zone euro est resté fragile avec une activité industrielle timide sans perspective de rebond, les indicateurs avancés de type PMI demeurant à de bas niveaux et en zone de contraction en fin d'année. Malgré une activité particulièrement modeste, les entreprises sont néanmoins parvenues à maintenir une politique de dividendes en croissance et pour certaines à mettre en place une politique de rachats d'actions.

Dans ce contexte, nous constatons une forte dispersion des performances au sein des marchés actions (Stoxx 600) en 2024 : les secteurs de la banque (+26,0%), de l'Assurance (+18,2%) et des télécommunications (+16,2%) affichent les meilleures performances sur l'année. Les valeurs financières ont en particulier été soutenues par la publication de résultats en forte hausse et un important retour de cash aux actionnaires. A l'inverse, le secteur de l'Alimentations et des boissons (-12,3%) ou les secteurs exposés directement ou indirectement à la Chine comme l'automobile (-12,2%) ou les matières premières (-11,3%), ont enregistré des performances négatives, pénalisées par un recul marqué de la demande.

Le thème du rendement a tenu ses promesses en 2024. Nous gardons notre politique d'investissement inchangée, tournée vers des entreprises avec des qualités à la fois bilancielles et opérationnelles, à même de performer dans l'environnement de marché actuel.

2.2 Gestion du fonds

Investi principalement dans les actions européennes susceptibles d'offrir un rendement élevé, le fonds ODDO BHF European High Dividend a pour objectif d'optimiser, en termes de couple rendement/volatilité sa performance annuelle sur un horizon d'investissement de 5 ans minimum.

Avec les hausses de bénéfices en Europe, l'année 2024 aura été une année propice au retour à l'actionnaire à travers la distribution de dividende mais aussi la mise en place de programmes de rachats d'actions.

Au cours de cet exercice, nous nous sommes attachés à privilégier les secteurs/sociétés les plus à même d'avoir une distribution généreuse et pérenne de dividendes dans un contexte de croissance économique modérée mais également à prendre part à l'essor massif du rachat d'actions en Europe.

Dans un contexte macroéconomique encore incertain sur l'année, nous avons adopté une gestion assez active des positions du fonds ODDO BHF European High Dividend qui peut se résumer ainsi :

Valeurs à dividende élevé : au cours de l'année, nous avons initié des positions nouvelles avec, par exemple, l'entrée en portefeuille courant juin de l'opérateur de télécommunications finlandais Elisa ou l'assureur néerlandais ASR, deuxième assureur (activités combinées de « vie » et « non-vie ») aux Pays-Bas. La société jouit d'un fort positionnement sur le marché néerlandais acquis du fait de sa consolidation avec Aegon en 2022 et de la récente réforme néerlandaise des fonds de pension introduite en juillet 2023 qui devrait générer un flux naturel sur les produits d'assurance vie. Pour sa part, Elisa est le principal opérateur de télécommunications en Finlande qui va bénéficier de la dynamique « 5G » et offre un rendement de son dividende élevé (env. 5,8% pour 2024 estimé par Visible Alpha) et soutenable pour les prochaines années.

En regard, nous avons allégé Enel (Italie, Services aux collectivités) et, en raison des craintes liées à la situation politique en France à la suite des élections législatives, pris des bénéfices sur Engie (Services aux collectivités), La Française des Jeux (Services aux consommateurs), les sociétés financières (Axa, BNP, Crédit Agricole) mais aussi vendu Orange (Télécommunications).

Par ailleurs, nous avons également introduit Amundi (Août), premier gestionnaire d'actifs européen en termes d'encours ou encore Munich Re (Juillet), grand groupe allemand de réassurance diversifié et très bien capitalisé, avec

ODDO BHF European High Dividend

un excellent track record et une trajectoire sans faille d'augmentation graduelle du retour à l'actionnaire (croissance CAGR du dividende de 10%/an sur 5 ans).

Valeurs à faible rendement du dividende à la suite de leurs parcours boursiers : nous avons pris nos profits sur ASML (Pays-Bas, Technologie) en septembre, avant la baisse du titre en octobre, principalement en raison de la capacité de la société de garder le même rythme de croissance ou encore sur Novo Nordisk (Danemark, Santé) en novembre après avoir enregistré une solide performance depuis son entrée en portefeuille. En effet, la croissance de Novo commence à ralentir, notamment en raison de la pression concurrentielle accrue et de l'impact de baisses de prix sur ses produits GLP-1 (Ozempic, Rybelsus). Et bien que les ventes de Wegovy aient dépassé les attentes ce trimestre, l'entreprise est fortement dépendante d'une seule molécule (le semaglutide) qui représente 74% de ses ventes, ce qui accroît le risque à moyen terme, sachant la pression sur les prix. Ce ralentissement, compte tenu de la valorisation actuelle du titre devenue particulièrement élevée (35,5x de P/E 12m selon Bloomberg) nous a incité à sortir. Aussi, nous avons arbitrés notre position en Capgemini en faveur de SAP qui offre, selon nous, un meilleur profil dans l'environnement macroéconomique actuel.

Entreprises engagées dans des rachats de leurs titres : l'environnement macro-économique et la baisse des taux permettant à de nombreux groupes bancaires de procéder à de telles opérations (dites « buy-back »), le secteur financier est logiquement une des plus fortes expositions de notre fonds. Nous avons ainsi acheté des valeurs telles que Santander (Espagne) ou ING (Pays-Bas). Pour autant, le fonds présente une sous-pondération en valeurs bancaires, car nous avons allégé BNP Paribas et Crédit Agricole, conséquence de notre volonté de réduire notre exposition au marché français en raison de l'incertitude politique. Par ailleurs, au sein de cette poche, nous avons initié des positions en Autoliv (Suède), leader mondial des systèmes de sécurité pour l'automobile (airbags, ceintures de sécurité, volants) ou encore SBM Offshore (Pays-Bas), entreprise leader dans la construction et l'opération de plateformes pétrolières/gazières offshore et AB Inbev (Belgique), leader mondial incontesté dans l'industrie de la bière.

Entreprises ouvrant la possibilité à des dividendes exceptionnels ou rachats de leurs titres : à ce titre, soulignons nos investissements en Unilever (Royaume-Uni, Biens de consommation) et Saint-Gobain (Industries, France) qui ont enregistré de bonnes performances. Citons également nos investissements en Airbus (France, Industries) un des deux leaders mondiaux dans l'aéronautique ou encore Reckitt Benckiser (Royaume-Uni, biens de consommation), leader mondial dans les secteurs de la santé, de l'hygiène et de la nutrition.

Par ailleurs, nous avons procédé à de nombreux arbitrages intra-sectoriels. Par exemple, nous avons notamment renforcé Roche (Suisse, Santé) et acheté Renault (France, Biens de consommation) en allégeant notamment notre position en BMW et vendant notre position sur Stellantis. En regard, nous avons également allégé Unilever (Royaume-Uni, Biens de consommation).

Ces mouvements ont conduit à un portefeuille qui, à fin novembre 2024, était principalement exposé aux valeurs des secteurs financiers, de la Santé, de l'Industrie et des biens de consommation, même si le fonds était, dans chacun de ces cas, sous-pondéré par rapport à son indice de référence. Par ailleurs, le fonds ressortait comme surpondéré en valeurs françaises fin décembre (même si la situation politique nous a incité à réduire cette exposition). Son éligibilité au critère français « PEA » confère à notre fonds une sous-pondération quasi-structurelle en valeurs anglaises ou suisses.

Autres achats au cours de la période : Pernod Ricard (Biens de consommation, France), Metso (Industries, Finlande), Redeia (Services aux collectivités, Espagne), Tryg (Sociétés financières, Danemark), Anglo American (Matériaux de base, Royaume-Uni), Banco Santander (Sociétés financières, Espagne), E.On (Services aux collectivités, Allemagne), Boliden (Industries, Suède), Roche (Santé, Suisse), ING (Sociétés financières, Pays-Bas), Rio Tinto (Matériaux de base, Royaume-Uni), Volvo (Industrie, Suède), Saint-Gobain (Industries, France), Sodexo (Biens de consommation, France)

Autres ventes au cours de la période : Imerys (Matériaux de base, France), Louis Hachette (Services aux consommateurs, France), Vivendi Services aux consommateurs, France), Canal Plus (Services aux consommateurs, France), Havas (Services aux consommateurs, France), Kaufman & Broad (Biens de consommation, France), Verallia (Industries, France), Gecina (Immobilier, France), Glaxosmithkline (Santé, Royaume-Uni), UPM Kymene (Industries, Suède), Getlink (Industries, France), BP (Pétrole et Gaz, Royaume-Uni), Kering (Biens de consommation, France), Prosus (Services aux consommateurs, Pays-Bas), Fresenius SE (Santé, Allemagne), GALP (Pétrole et Gaz, Portugal), Rexel (Industries, France), Nestlé (Biens de consommation, Suisse).

ODDO BHF European High Dividend

Principales opérations d'achat et de vente au cours du dernier exercice fiscal :

Titre	Acquisition	Cession	Devise
ASML Holding NV		5 139 347,22	EUROS
Novo Nordisk AS B		4 222 799,65	EUROS
Roche Holding Ltd Pref	3 296 344,79	1 750 056,22	EUROS
Unilever Plc Reg	2 973 624,49	2 824 942,95	EUROS
Sanofi SA	2 666 769,70	927 073,83	EUROS
Zurich Insurance Group AG Reg	2 352 126,24	2 443 003,89	EUROS
Volvo AB B	2 400 479,68	105 350,11	EUROS
Anglo American Plc	2 307 750,00	2 253 376,22	EUROS
Reckitt Benckiser Group Plc	2 282 913,50		EUROS
Rio Tinto Plc	2 059 835,10		EUROS

2.3 Performances

Parts	Performance annuelle	Indicateur de référence
ODDO BHF European High Dividend CI-EUR	7,3%	15,5%
ODDO BHF European High Dividend CN-EUR	6,9%	
ODDO BHF European High Dividend CR-EUR	6,4%	
ODDO BHF European High Dividend GC-EUR	7,3%	

*L'indice de référence a changé en cours d'année : indice STOXX Europe 50 Net Return jusqu'au 28 mars 2024 puis l'indice MSCI Europe High Dividend Yield Net Return EUR.

Les performances des titres composant le portefeuille sont dispersées. Nos principales positions qui ont une attribution positive pour le fonds sont : ASML (Pays-Bas, Technologie), Rio Tinto (Royaume-Uni, Matériaux de base), Novo Nordisk (Danemark, Santé), Deutsche Telekom (Allemagne, Télécommunications) et SAP (Allemagne, Technologie) ainsi que Glencore (Royaume-Uni, Matériaux de base) et Stellantis (Italie, Biens de consommation) en raison de leurs absences dans le fonds.

A l'inverse, les valeurs suivantes ont des attributions négatives pour leurs absences dans le fonds : British American Tobacco (Royaume-Uni, Biens de consommation), Holcim (Suisse, Industries) et Generali (Italie, Sociétés financières). Parallèlement, notre exposition aux valeurs suivantes impacte également négativement le fonds en termes d'attribution : Swiss Re (Suisse, Sociétés financières), Zurich Insurance Group (Suisse, Sociétés financières), Roche (Suisse, Santé) et Icade (France, Immobilier).

2.4 Perspectives

Pour l'année 2025, les incertitudes sont nombreuses : situation politique et économique en France et en Allemagne, impact des hausses des droits de douane américains, guerre en Ukraine, etc. Ces inquiétudes, Bien que non négligeables, ne doivent pas masquer le fait que, selon notre analyse, les valeurs à haut rendement sont une thématique intéressante. En effet, le cycle actuel de baisse des taux directeurs des banques centrales européennes, contribue à rehausser l'intérêt pour des titres porteurs de rendement, selon notre analyse.

Par ailleurs, la distribution de dividendes devrait se maintenir à minima, selon nous, et nous observons également une reprise des rachats d'actions, thématique forte sur laquelle nous continuerons à nous exposer.

Dans ce contexte, nous maintenons inchangée notre politique d'investissement et continuons de privilégier les sociétés qui nous semblent susceptibles d'être les plus à même d'offrir une distribution généreuse, à savoir des sociétés avec des bilans solides, des niveaux d'endettement soutenables et une très forte génération de free cash-flow assurant la pérennité des dividendes et/ou potentiel rachat d'actions.

3 COMPTES ANNUELS DE L'OPCVM

ODDO BHF EUROPEAN HIGH DIVIDEND (ex ODDO BHF VALEURS RENDEMENT)

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :

Oddo BHF Asset Management SAS

12, boulevard de la Madeleine

75009 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts du FCP ODDO BHF EUROPEAN HIGH DIVIDEND (ex ODDO BHF VALEURS RENDEMENT),

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif ODDO BHF EUROPEAN HIGH DIVIDEND (ex ODDO BHF VALEURS RENDEMENT) constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

The image shows a blue shield logo with a white checkmark on the left, and a handwritten signature in black ink on the right. The signature appears to be 'Olivier Gallienne'.

OLIVIER GALLIENNE

ODDO BHF European High Dividend

Comptes annuels au 31/12/2024

Sommaire

BILAN ACTIF AU 31/12/2024 EN EUR	21
BILAN PASSIF AU 31/12/2024 EN EUR	22
COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2024 EN EUR	23
ANNEXES DES COMPTES ANNUELS	25
Expositions directes et indirectes sur les différents marchés	35
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	43
Détermination et ventilation des sommes distribuables	48
Inventaire des actifs et passifs	52
Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)	52
Inventaire des opérations à terme de devises	55
Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)	56
Inventaire des instruments financiers à terme – actions	56
Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt	57
Inventaire des instruments financiers à terme – de change	58
Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit	59
Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions	60
Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part	61
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part	62
Synthèse de l'inventaire	63
Compte Annuel N-1	64

ODDO BHF European High Dividend

Bilan actif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)¹	69 615 147,46
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	69 615 147,46
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)¹	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)¹	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	0,00
OPCVM	0,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	27 221,68
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	69 642 369,14
Créances et comptes d'ajustement actifs	5 221,99
Comptes financiers	3 556 867,82
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II¹	3 562 089,81
Total Actif I + II	73 204 458,95

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

ODDO BHF European High Dividend

Bilan passif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	
Capitaux propres :		
Capital	68 441 936,46	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	4 666 226,32	
Capitaux propres I	73 108 162,78	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	0,00	
Emprunts	0,00	
Autres passifs éligibles (C)	0,00	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	0,00	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	96 296,17	
Concours bancaires	0,00	
Sous-total autres passifs IV	96 296,17	
Total Passifs : I + III + IV	73 204 458,95	

ODDO BHF European High Dividend

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	3 388 293,08	
Produits sur obligations	0,00	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	22 883,84	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	58 284,00	
Sous-total Produits sur opérations financières	3 469 460,92	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	0,00	
Sous-total charges sur opérations financières	0,00	
Total Revenus financiers nets (A)	3 469 460,92	
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-978 124,62	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-978 124,62	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	2 491 336,30	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	95 087,99	
Revenus nets I = C + D	2 586 424,29	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	9 631 947,87	
Frais de transactions externes et frais de cession	-859 641,13	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	8 772 306,74	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	239 313,49	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	9 011 620,23	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-6 699 894,07	
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-956,79	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	-6 700 850,86	

ODDO BHF European High Dividend

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-230 967,34	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	-6 931 818,20	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	0,00	
Résultat net = I + II + III - IV	4 666 226,32	

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

ODDO BHF European High Dividend

Annexes des comptes annuels

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en EUR	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Actif net total	73 108 162,78	70 123 131,73	61 841 494,37	57 622 104,62	59 007 593,20
PART CI-EUR					
Actif net	25 935 213,08	26 450 309,89	21 426 198,67	22 579 924,56	33 636 592,33
Nombre de parts	121,526	133,026	126,584	128,968	230,968
Valeur liquidative unitaire	213 412,87	198 835,64	169 264,66	175 081,60	145 633,12
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	34 775,00	12 618,55	5 162,79	21 480,27	-18 928,53

PART CN-EUR					
Actif net	1 347 124,19	1 359 075,76	1 002 350,32	807 315,63	530 218,05
Nombre de parts	9 720,284	10 483,580	9 041,159	7 012,213	5 514,273
Valeur liquidative unitaire	138,58	129,63	110,86	115,12	96,15
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	22,08	7,67	2,95	13,70	-12,91

PART CR-EUR					
Actif net	38 225 301,11	34 411 533,54	32 992 742,94	29 768 651,87	20 880 101,57
Nombre de parts	142 275,2443	136 235,8596	152 349,9582	131 708,3117	110 066,7792
Valeur liquidative unitaire	268,67	252,58	216,55	226,01	189,70
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	41,60	14,41	4,73	25,89	-26,46

ODDO BHF European High Dividend

Annexes des comptes annuels

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en EUR	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
PART DR-EUR					
Actif net		885 897,85	872 951,96	1 054 324,19	911 750,18
Nombre de parts		7 717,9015	8 342,0825	8 876,9303	9 032,4428
Valeur liquidative unitaire		114,78	104,64	118,77	100,94
Distribution unitaire sur revenu net		1,80	2,23	3,76	1,36
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes		4,89	4,71	5,33	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)		0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire		0,00	0,00	0,00	-10,97

PART GC-EUR					
Actif net	7 600 524,40	7 016 314,69	5 547 250,48	3 411 888,37	3 048 931,07
Nombre de parts	46 537,2150	46 111,3500	42 797,5830	25 444,0770	27 333,9910
Valeur liquidative unitaire	163,32	152,16	129,61	134,09	111,54
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	26,60	9,55	3,92	16,44	-14,50

Annexes des comptes annuels

Règles et méthodes comptables

Le fonds s'est conformé aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM.

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020-07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ;

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de la comptabilité est l'EURO.

REGLES D'ÉVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS

Règles d'évaluation des actifs :

Le calcul de la valeur liquidative de la part est effectué en tenant compte des règles d'évaluation précisées ci-dessous : les instruments financiers et valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché, selon les principes suivants :

L'évaluation se fait au dernier cours de bourse officiel.

Le cours de bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotations européennes : Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative

Places de cotations asiatiques : Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative

Places de cotations nord et sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative

Les cours retenus sont récupérés par le biais de diffuseurs : Fininfo ou Bloomberg.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse connu est utilisé.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant composé :

- d'un taux sans risque obtenu par interpolation linéaire de la courbe OIS actualisée quotidiennement
- d'un spread de crédit obtenu à l'émission et gardé constant pendant toute la durée de vie du titre.

Toutefois, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à trois mois seront évalués selon la méthode linéaire.

ODDO BHF European High Dividend

Les contrats financiers (les opérations à terme, fermes ou conditionnelles, ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré) sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de Gestion.

Garanties financières : aux fins de limiter au mieux le risque de contrepartie tout en tenant compte de contraintes opérationnelles, la Société de Gestion applique un système d'appel de marge par jour, par fonds et par contrepartie avec un seuil d'activation fixé à un maximum de 100 K€, fondé sur une évaluation au prix de marché (mark-to-market).

La méthode d'évaluation des engagements hors bilan est une méthode qui consiste en une évaluation au cours de marché des contrats à terme fermes et en une traduction en équivalent sous-jacent des opérations conditionnelles.

Les opérations à terme, fermes ou conditionnelles sont évaluées au cours de compensation de la veille.

En cas de non-cotation d'un contrat à terme ferme ou conditionnel, le dernier cours connu est retenu.

Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur. Les titres reçus en pension sont inscrits à leur date d'acquisition dans la rubrique « Créances représentatives des titres reçus en pension » à leur valeur fixée dans le contrat par la contrepartie du compte de disponibilité concerné. Pendant la durée de détention ils sont maintenus à cette valeur, à laquelle viennent se rajouter les intérêts courus de la pension.

Les titres donnés en pension sont sortis de leur compte au jour de l'opération de pension et la créance correspondante est inscrite dans la rubrique « Titres donnés en pension » ; cette dernière est évaluée à la valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite dans la rubrique "Dettes représentatives des titres donnés en pension" par la contrepartie du compte de disponibilité concerné. Elle est maintenue à la valeur fixée dans le contrat à laquelle viennent se greffer les intérêts relatifs à la dette.

- Autres instruments : Les parts ou actions d'OPC détenus sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

- Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au Commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Méthodes de comptabilisation :

Comptabilisation des revenus :

Les intérêts sur obligations et titres de créance sont calculés selon la méthode des intérêts courus.

Comptabilisation des frais de transaction :

Les opérations sont comptabilisées selon la méthode des frais exclus.

Mécanisme de Swing Pricing :

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la Valeur Liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs qui investissent à moyen/long terme, la Société de Gestion a décidé d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing au Fonds avec seuil de déclenchement.

Ainsi, dès lors que le solde quotidien de souscriptions-rachats est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde (en valeur absolue) des souscriptions-rachats est supérieur au seuil. Ce mécanisme d'ajustement de prix a pour seul objectif de protéger les porteurs de parts présents dans le Fonds en limitant l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative. Ce mécanisme ne génère pas de coûts supplémentaires pour les porteurs mais répartit les coûts de telle manière que les porteurs présents dans le Fonds n'assument pas les coûts liés aux transactions en raison des souscriptions/rachats effectués par les porteurs entrants ou sortants.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total du Fonds. Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la Valeur Liquidative (correspondant aux coûts de réaménagement du portefeuille) sont déterminés par la Société de Gestion. Le facteur d'ajustement est revu de manière mensuelle.

Les indicateurs de performance et de risque sont calculés sur la base d'une valeur liquidative potentiellement ajustée. Ainsi, l'application du mécanisme de Swing Pricing pourra avoir un effet sur le niveau de volatilité du Fonds et, ponctuellement, sur sa performance.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en oeuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement qui ne peut en aucun cas être rendu public.

ODDO BHF European High Dividend

Affectation des sommes distribuables (revenus et plus-values) :

Sommes distribuables	Parts CR-EUR, CI-EUR, GC-EUR et CN-EUR Parts de capitalisation	Part DR-EUR Parts de distribution
Affectation du résultat net	Capitalisation	Distribution totale, ou report d'une partie sur décision de la Société de Gestion
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation	Distribution totale, ou report d'une partie sur décision de la Société de Gestion et/ou capitalisation

Parts CR-EUR/CI-EUR/GC-EUR/CN-EUR : capitalisation

Part DR-EUR : distribution (totale ou partielle annuellement sur décision de la Société de Gestion).

Fréquence de distribution :

Parts de capitalisation : aucune distribution

Parts de distribution : la partie des sommes distribuables dont la distribution est décidée par la Société de Gestion est versée annuellement. La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Devise de libellé :

Parts CR-EUR, CI-EUR, DR-EUR, GC-EUR et CN-EUR : Euro (€).

Forme des parts :

Parts CR-EUR, CI-EUR, DR-EUR, GC-EUR et CN-EUR : Au porteur.

Décimalisation

Parts CR-EUR, et DR-EUR : Souscriptions ou rachats possibles en dix-millièmes de parts.

Parts CI-EUR, GC-EUR et CN-EUR : Souscriptions ou rachats possibles en millièmes de parts.

Frais et commissions

Frais facturés au Fonds	Assiette	Taux barème Parts CR-EUR, DR-EUR, CI-EUR, GC-EUR et CN-EUR
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Parts CR-EUR et DR-EUR : 1,80 % TTC maximum
		Part CI-EUR et GC-EUR 0,90 % TTC maximum
		Parts CN-EUR 1,3% TTC maximum
Commission de surperformance	Actif net	Parts CR-EUR, DR-EUR, CN-EUR et GC-EUR : 20 % de la surperformance du Fonds par rapport à son indicateur de référence le STOXX 50, calculé dividendes réinvestis, une fois les sous-performances passées, sur les 5 derniers exercices, toutes compensées et sous condition d'une performance absolue positive. Part CI-EUR : 20% de la surperformance du fonds par rapport à son indicateur de référence, le Stoxx 50, calculé dividendes réinvestis, une fois les sous-performances passées, sur les 5 derniers exercices, toutes compensées.
Acteurs percevant des commissions de mouvement : - Société de Gestion : 100 %	Prélèvement sur chaque transaction	Actions : selon les marchés, avec un maximum de 0.50 % TTC avec un minimum de 7.50 € HT pour les actions françaises et 50 € HT pour les actions étrangères. Obligations : 0.03 % TTC avec un minimum de 7.50 € HT Instruments monétaires et dérivés : Néant

(*) Commission de surperformance : commission variable basée sur la comparaison entre la performance de la part et celle de l'indicateur de référence, sur la période de référence du Fonds.

ODDO BHF European High Dividend

- La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du Fonds et celle de l'indicateur de référence et intègre un mécanisme de rattrapage des sous-performances passées.

Le calcul de la surperformance s'appuie sur la méthode de « l'actif indicé » qui permet de simuler un actif fictif subissant les mêmes conditions de souscriptions et rachats que le Fonds tout en bénéficiant de la performance de l'indicateur de référence. Cet actif indicé est ensuite comparé à l'actif
Cet actif indicé est ensuite comparé à l'actif du Fonds. La différence entre ces deux actifs donne donc la surperformance du Fonds par rapport à son indicateur de référence.

- A chaque calcul de valeur liquidative, dès lors que la performance du Fonds dépasse la performance de l'indicateur de référence, une provision pour commission de surperformance est constituée. Dans le cas d'une sous-performance du Fonds par rapport à son indicateur de référence, entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures. La commission de surperformance est calculée et provisionnée séparément pour chaque part du Fonds.

L'indicateur de référence sera calculé dans la devise de la part, quelle que soit la devise dans laquelle la part concernée est libellée, à l'exception des parts couvertes contre le risque de change pour lesquelles l'indicateur de référence sera calculé dans la devise de référence du Fonds.

- La commission de surperformance est mesurée sur une période de calcul qui correspond à l'exercice comptable du Fonds (la " Période de Calcul "). Chaque Période de Calcul commence le dernier jour ouvrable de l'exercice comptable du Fonds et se termine le dernier jour ouvrable de l'exercice comptable suivant. Pour les parts lancées au cours d'une Période de Calcul, la première Période de Calcul durera au moins 12 mois et se terminera le dernier jour ouvrable de l'exercice comptable suivant. La commission de surperformance accumulée est payable annuellement à la Société de Gestion après la fin de la Période de Calcul.

- En cas de rachats, s'il y a une provision pour commission de surperformance, la quote-part de provision proportionnelle aux rachats est cristallisée et définitivement acquise à la Société de Gestion.

- L'horizon de temps sur lequel la performance est mesurée est une période glissante d'une durée maximale de 5 ans (« Période de Référence de la Performance »). A l'issue de cette période, le mécanisme de compensation des sous-performances passées peut être partiellement réinitialisé. Ainsi, à l'issue de cinq années de sous-performance cumulée sur la Période de Référence de la Performance, les sous-performances peuvent être partiellement réinitialisées sur une base annuelle glissante, en effaçant la première année de sous-performance de la Période de Référence de la Performance concernée. Dans le cadre de la Période de Référence de la Performance concernée, les sous-performances de la première année peuvent être compensées par les surperformances réalisés au cours des années suivantes de la Période de Référence de la Performance.

- Sur une Période de Référence de la Performance donnée, toute sous-performance passée doit être rattrapée avant que des commissions de surperformance ne puissent être à nouveau exigibles.

- Lorsqu'une commission de surperformance est cristallisée à la fin d'une Période de Calcul (hors cristallisation due aux rachats), une nouvelle Période de Référence de la Performance commence.

- Pour les parts CR-EUR, DR-EUR, CN-EUR, et GC-EUR aucune commission de surperformance n'est exigible dès lors que la performance absolue de la part est négative. La performance absolue est définie comme la différence entre la valeur liquidative courante et la dernière valeur liquidative calculée à la fin de la Période de Calcul précédente (Valeur Liquidative de Référence).

- Pour les parts CI-EUR les porteurs sont avertis que, sous condition de surperformance, des commissions de surperformance pourront être payées à la Société de Gestion même en cas de performance absolue négative.

Changements intervenus sur l'exercice :

Néant

ODDO BHF European High Dividend

Annexes des comptes annuels

Evolution des capitaux propres

	31/12/2024	
Capitaux propres début d'exercice	70 123 131,73	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	17 757 925,58	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-19 335 686,71	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	2 491 336,30	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	8 772 306,74	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-6 700 850,86	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	0,00	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	73 108 162,78	

ODDO BHF European High Dividend

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CI-EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	27,800	5 782 862,89
Parts rachetés durant l'exercice	-39,300	-8 094 489,64
Solde net des souscriptions/rachats	-11,500	-2 311 626,75
PART CN-EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	2 974,657	417 763,56
Parts rachetés durant l'exercice	-3 737,953	-498 536,31
Solde net des souscriptions/rachats	-763,296	-80 772,75
PART CR-EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	34 638,8526	9 325 299,26
Parts rachetés durant l'exercice	-28 599,4679	-7 654 925,89
Solde net des souscriptions/rachats	6 039,3847	1 670 373,37
PART DR-EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	2 642,0875	312 001,16
Parts rachetés durant l'exercice	-10 359,9890	-1 254 938,31
Solde net des souscriptions/rachats	-7 717,9015	-942 937,15
PART GC-EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	11 810,6970	1 919 998,55
Parts rachetés durant l'exercice	-11 384,8320	-1 832 796,56
Solde net des souscriptions/rachats	425,8650	87 201,99

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CI-EUR	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CN-EUR	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CR-EUR	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART DR-EUR	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART GC-EUR	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

ODDO BHF European High Dividend

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0010258731	PART CI-EUR	Capitalisable	EUR	25 935 213,08	121,526	213 412,87
FR0013274370	PART CN-EUR	Capitalisable	EUR	1 347 124,19	9 720,284	138,58
FR0000989758	PART CR-EUR	Capitalisable	EUR	38 225 301,11	142 275,2443	268,67
FR0011606334	PART GC-EUR	Capitalisable	EUR	7 600 524,40	46 537,2150	163,32

ODDO BHF European High Dividend

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		France +/-	Allemagne +/-	Royaume-Uni +/-	Suisse +/-	Espagne +/-
exprimés en milliers d'EUR						
Actif						
Actions et valeurs assimilées	69 615,15	23 960,37	15 411,56	6 076,79	5 978,45	4 377,63
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	69 615,15					

ODDO BHF European High Dividend

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		≤ 1 an	$1 < X \leq 5$ ans	> 5 ans	$\leq 0,6$	$0,6 < X \leq 1$
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ODDO BHF European High Dividend

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 556,87	0,00	0,00	0,00	3 556,87
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	NA	0,00	0,00	0,00	3 556,87

ODDO BHF European High Dividend

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

	[0 - 3 mois] +/-]3 - 6 mois] +/-]6 mois-1 an] +/-]1 - 3 ans] +/-]3 - 5 ans] +/-]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
exprimés en milliers d'EUR							
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 556,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	3 556,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ODDO BHF European High Dividend

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'EUR	CHF +/-	SEK +/-	GBP +/-	DKK +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	5 978,45	3 615,63	4 672,63	1 036,45	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	6,85	9,52	14,81	4,30	1,93
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	157,17	0,00	0,00
Devises à livrer	-1 386,35	0,00	-2 478,37	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	4 598,95	3 625,15	2 366,24	1 040,75	1,93

ODDO BHF European High Dividend

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

ODDO BHF European High Dividend

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'EUR	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instrument financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS EQUITIES FRANCE (ACCOUNTING) PARIS	18,49	
SOCIETE GENERALE PARIS	8,33	
CREDIT AGRICOLE CIB PARIS	0,40	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instrument financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC

ODDO BHF European High Dividend

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	0,00
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créiteurs divers	5 221,99
Total des créances	5 221,99
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Achats à règlement différé	0,00
Frais de gestion	-88 049,34
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	-8 246,83
Total des dettes	-96 296,17
Total des créances et dettes	-91 074,18

ODDO BHF European High Dividend

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CI-EUR	31/12/2024
Frais fixes	233 480,10
Frais fixes en % actuel	0,90
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CN-EUR	31/12/2024
Frais fixes	16 625,28
Frais fixes en % actuel	1,30
Frais variables	0,11
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CR-EUR	31/12/2024
Frais fixes	657 961,59
Frais fixes en % actuel	1,80
Frais variables	51,51
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART DR-EUR	31/12/2024
Frais fixes	4 056,29
Frais fixes en % actuel	1,80
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART GC-EUR	31/12/2024
Frais fixes	65 897,66
Frais fixes en % actuel	0,90
Frais variables	52,08
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

ODDO BHF European High Dividend

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

ODDO BHF European High Dividend

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

ODDO BHF European High Dividend

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Total			0,00

ODDO BHF European High Dividend

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024	
Revenus nets	2 586 424,29	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 586 424,29	
Report à nouveau	0,00	
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 586 424,29	

PART CI-EUR		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	1 039 387,38	
Total	1 039 387,38	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CN-EUR		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	48 700,64	
Total	48 700,64	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

ODDO BHF European High Dividend

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART CR-EUR		
Affectation :		
Distribution		0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice		0,00
Capitalisation		1 193 733,07
Total		1 193 733,07
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		0,00
Crédits d'impôts totaux		0,00
Crédits d'impôts unitaires		0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu		0,00

PART GC-EUR		
Affectation :		
Distribution		0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice		0,00
Capitalisation		304 603,20
Total		304 603,20
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		0,00
Crédits d'impôts totaux		0,00
Crédits d'impôts unitaires		0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu		0,00

ODDO BHF European High Dividend

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024	
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	9 011 620,23	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	9 011 620,23	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	9 011 620,23	

PART CI-EUR		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	3 186 680,91	
Total	3 186 680,91	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CN-EUR		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	165 971,72	
Total	165 971,72	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CR-EUR		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	4 725 008,39	
Total	4 725 008,39	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

ODDO BHF European High Dividend

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

PART GC-EUR		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	933 959,21	
Total	933 959,21	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

ODDO BHF European High Dividend

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instrument	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			69 615 147,46	95,22
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			69 615 147,46	95,22
Aliments et viandes conditionnés			1 266 193,28	1,73
Danone	EUR	19 444	1 266 193,28	1,73
Assurances des biens et assurances risques divers			1 036 451,71	1,42
Tryg A/S	DKK	51 018	1 036 451,71	1,42
Assurances multirisques			5 369 206,76	7,34
Allianz SE Reg	EUR	14 411	4 264 214,90	5,83
ASR Nederland NV	EUR	24 137	1 104 991,86	1,51
Assurances vie et assurances maladie			3 329 863,68	4,56
Axa SA	EUR	97 024	3 329 863,68	4,56
Banques			3 713 687,88	5,08
Banco Santander Reg SA	EUR	207 033	924 298,83	1,27
BNP Paribas SA A	EUR	5 974	353 780,28	0,48
Crédit Agricole SA	EUR	29 225	388 400,25	0,53
ING Groep NV	EUR	84 014	1 271 131,82	1,74
Intesa Sanpaolo SpA	EUR	200 900	776 076,70	1,06
Brasseurs			893 734,75	1,22
Anheuser-Busch InBev SA	EUR	18 523	893 734,75	1,22
Casinos et salles de jeu			943 936,42	1,29
La Française des Jeux SA	EUR	25 361	943 936,42	1,29
Compagnies gazières et pétrolières intégrées			2 415 472,83	3,30
Totalenergies SE	EUR	45 259	2 415 472,83	3,30
Composants et équipements électriques			1 518 662,24	2,08
Siemens AG Reg	EUR	8 054	1 518 662,24	2,08
Constructeurs automobiles			1 604 265,45	2,20
Bayerische Motorenwerke AG	EUR	9 385	741 227,30	1,02
Renault SA	EUR	18 343	863 038,15	1,18
Construction et ingénierie			753 336,22	1,03
Vinci SA	EUR	7 553	753 336,22	1,03
Courrier, Fret aérien et Logistique			2 243 665,42	3,07
Deutsche Post AG	EUR	66 029	2 243 665,42	3,07
Distillateurs et négociants en vins			585 221,00	0,80
Pernod-Ricard SA	EUR	5 369	585 221,00	0,80
Electricité			2 904 608,07	3,97
EDP-Energias de Portugal SA Reg	EUR	160 159	495 051,47	0,68
ENEL SpA	EUR	85 193	586 639,00	0,80
Iberdrola SA	EUR	82 542	1 097 808,60	1,50
Redeia Corp	EUR	43 946	725 109,00	0,99
Engins de BTP, machines agricoles et camions			3 456 777,11	4,73
Metso Outotec Oyj	EUR	144 799	1 300 295,02	1,78

ODDO BHF European High Dividend

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Volvo AB B	SEK	91 871	2 156 482,09	2,95
Equipement et serv.pour ind.gazière et pétrolière			1 272 251,08	1,74
SBM Offshore NV	EUR	34 013	576 860,48	0,79
Technip Energies NV	EUR	27 058	695 390,60	0,95
Gestion d'investissements et opérateurs de fonds			974 427,60	1,33
Amundi SA	EUR	15 178	974 427,60	1,33
Gestion et promotion immobilière			482 786,82	0,66
Icade SA	EUR	21 009	482 786,82	0,66
Hôtels, centre de vacances et croisières			449 137,92	0,61
Accor SA	EUR	9 548	449 137,92	0,61
Hygiène et beauté			1 404 159,68	1,92
Unilever Plc Reg	EUR	25 586	1 404 159,68	1,92
Industrie aéronautique et défense			740 157,96	1,01
Airbus SE	EUR	4 782	740 157,96	1,01
Logiciels système			1 087 688,90	1,49
SAP SE	EUR	4 603	1 087 688,90	1,49
Machines industrielles			586 927,34	0,80
Andritz AG	EUR	11 983	586 927,34	0,80
Métaux et minerais diversifiés			2 973 516,48	4,07
Anglo American Plc	GBP	14 378	411 179,24	0,56
Boliden AB	SEK	23 286	631 855,69	0,87
Rio Tinto Plc	GBP	33 788	1 930 481,55	2,64
Pièces détachées et équipement automobiles			827 293,84	1,13
Autoliv Inc DR	SEK	9 225	827 293,84	1,13
Produits chimiques diversifiés			643 863,44	0,88
BASF SE Reg	EUR	15 164	643 863,44	0,88
Produits domestiques			2 330 973,65	3,19
Reckitt Benckiser Group Plc	GBP	39 869	2 330 973,65	3,19
Produits pharmaceutiques			10 307 273,65	14,10
Novartis AG Reg	CHF	25 928	2 450 048,65	3,35
Roche Holding Ltd Pref	CHF	12 963	3 528 405,54	4,83
Sanofi SA	EUR	46 179	4 328 819,46	5,92
Produits pour l'industrie du bâtiment			1 022 058,20	1,40
Cie de Saint-Gobain SA	EUR	11 926	1 022 058,20	1,40
Publicité			674 238,00	0,92
Publicis Groupe SA	EUR	6 546	674 238,00	0,92
Raffinage commercial et transport de pétrole et gaz			959 912,66	1,31
Repsol SA	EUR	82 114	959 912,66	1,31
Réassurance			932 309,40	1,28
Muenchener Rueckver AG REG	EUR	1 914	932 309,40	1,28
Restaurants			1 348 054,30	1,84
Sodexo	EUR	16 946	1 348 054,30	1,84

ODDO BHF European High Dividend

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Serv aux collect divers et produc d'électr indép			2 834 181,10	3,88
E.ON SE Reg	EUR	123 906	1 393 322,97	1,91
Engie SA	EUR	47 131	721 575,61	0,99
Veolia Environnement SA	EUR	26 532	719 282,52	0,98
Services de télécommunication intégrés			3 412 994,37	4,67
Deutsche Telekom AG Reg	EUR	89 533	2 586 608,37	3,54
Elisa Corp	EUR	19 770	826 386,00	1,13
Services et fournitures de bureau			535 664,80	0,73
BIC SA	EUR	8 396	535 664,80	0,73
Sociétés d'investissement immobilier			670 504,05	0,92
Inmobiliaria Colo SOCIMI SA Dist	EUR	129 566	670 504,05	0,92
Stockage et transport de gaz et pétrole			1 109 689,40	1,52
Gaztransport et technigaz SA	EUR	8 629	1 109 689,40	1,52
Total			69 615 147,46	95,22

ODDO BHF European High Dividend

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en EUR (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
A/V GBP EUR 150125	403,30	0,00	GBP	157 164,81	EUR	-156 761,51
V/A CHF EUR 150125	18 486,75	0,00	EUR	1 404 842,12	CHF	-1 386 355,37
V/A GBP EUR 150125	8 331,63	0,00	EUR	2 486 699,80	GBP	-2 478 368,17
Total	27 221,68	0,00		4 048 706,73		-4 021 485,05

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

ODDO BHF European High Dividend

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en EUR (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

ODDO BHF European High Dividend

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en EUR (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

ODDO BHF European High Dividend

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en EUR (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

ODDO BHF European High Dividend

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en EUR (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

ODDO BHF European High Dividend

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en EUR (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

ODDO BHF European High Dividend

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en EUR (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

ODDO BHF European High Dividend

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en EUR (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

ODDO BHF European High Dividend

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	69 615 147,46
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	27 221,68
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	3 562 089,81
Autres passifs (-)	-96 296,17
Total = actif net	73 108 162,78

Annexes des comptes annuels

Compte Annuel N-1

ODDO BHF VALEURS RENDEMENT

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

ACTIONS INTERNATIONALES

<p>RAPPORT ANNUEL 29/12/2023</p>
--

ODDO BHF European High Dividend

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	69 891 307,75	60 528 428,87
Actions et valeurs assimilées	67 491 332,31	60 528 428,87
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	67 491 332,31	60 528 428,87
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	0,00	0,00
<i>Autres titres de créances</i>	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	2 399 975,44	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	2 399 975,44	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	2 095 410,69	3 344 245,25
Opérations de change à terme de devises	2 062 642,94	3 304 775,04
Autres	32 767,75	39 470,21
Comptes financiers	365 039,05	1 279 711,82
Liquidités	365 039,05	1 279 711,82
Total de l'actif	72 351 757,49	65 152 385,94

ODDO BHF European High Dividend

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	65 907 626,87	60 212 842,40
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	17,54	37 850,07
Report à nouveau (a)	19,35	79,99
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	2 897 612,99	65 883,59
Résultat de l'exercice (a, b)	1 317 854,98	1 524 838,32
Total des capitaux propres	70 123 131,73	61 841 494,37
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	2 228 625,76	3 310 891,57
Opérations de change à terme de devises	2 053 671,78	3 231 941,29
Autres	174 953,98	78 950,28
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	72 351 757,49	65 152 385,94

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		

ODDO BHF European High Dividend

COMPTE DE RESULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	2 195 470,23	2 239 787,78
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	10 841,86	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	46 624,32	0,00
TOTAL (I)	2 252 936,41	2 239 787,78
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	147,98	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	147,98	0,00
Résultat sur opérations financières (I - II)	2 252 788,43	2 239 787,78
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	976 620,43	794 919,68
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	1 276 168,00	1 444 868,10
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	41 686,98	79 970,22
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	1 317 854,98	1 524 838,32

ANNEXE

Le fonds s'est conformé aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM.

La devise de la comptabilité est l'EURO.

REGLES D'ÉVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS

Règles d'évaluation des actifs :

Le calcul de la valeur liquidative de la part est effectué en tenant compte des règles d'évaluation précisées ci-dessous :

Les instruments financiers et valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché, selon les principes suivants :

L'évaluation se fait au dernier cours de bourse officiel.

Le cours de bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotations européennes : Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative

Places de cotations asiatiques : Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative

Places de cotations nord et sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative

Les cours retenus sont récupérés par le biais de diffuseurs : Fininfo ou Bloomberg.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse connu est utilisé.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant composé :

- d'un taux sans risque obtenu par interpolation linéaire de la courbe OIS actualisée quotidiennement
- d'un spread de crédit obtenu à l'émission et gardé constant pendant toute la durée de vie du titre.

Toutefois, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à trois mois seront évalués selon la méthode linéaire.

les contrats financiers (les opérations à terme, fermes ou conditionnelles, ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré) sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de Gestion.

Garanties financières : aux fins de limiter au mieux le risque de contrepartie tout en tenant compte de contraintes opérationnelles, la Société de Gestion applique un système d'appel de marge par jour, par fonds et par contrepartie avec un seuil d'activation fixé à un maximum de 100 K€, fondé sur une évaluation au prix de marché (mark-to-market).

La méthode d'évaluation des engagements hors bilan est une méthode qui consiste en une évaluation au cours de marché des contrats à terme fermes et en une traduction en équivalent sous-jacent des opérations conditionnelles.

Les opérations à terme, fermes ou conditionnelles sont évaluées au cours de compensation de la veille.

En cas de non-cotation d'un contrat à terme ferme ou conditionnel, le dernier cours connu est retenu.

Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur. Les titres reçus en pension sont inscrits à leur date d'acquisition dans la rubrique « Créances représentatives des titres reçus en pension » à leur valeur fixée dans le contrat par la contrepartie du compte de disponibilité concerné. Pendant la durée de détention ils sont maintenus à cette valeur, à laquelle viennent se rajouter les intérêts courus de la pension.

Les titres donnés en pension sont sortis de leur compte au jour de l'opération de pension et la créance correspondante est inscrite dans la rubrique « Titres donnés en pension » ; cette dernière est évaluée à la valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite dans la rubrique "Dettes représentatives des titres donnés en pension" par la contrepartie du compte de disponibilité concerné. Elle est maintenue à la valeur fixée dans le contrat à laquelle viennent se greffer les intérêts relatifs à la dette.

- Autres instruments : Les parts ou actions d'OPC détenus sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

- Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au Commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

ODDO BHF European High Dividend

Méthodes de comptabilisation :

Comptabilisation des revenus :

Les intérêts sur obligations et titres de créance sont calculés selon la méthode des intérêts courus.

Comptabilisation des frais de transaction :

Les opérations sont comptabilisées selon la méthode des frais exclus.

Mécanisme de Swing Pricing :

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la Valeur Liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs qui investissent à moyen/long terme, la Société de Gestion a décidé d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing au Fonds avec seuil de déclenchement.

Ainsi, dès lors que le solde quotidien de souscriptions-rachats est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde (en valeur absolue) des souscriptions-rachats est supérieur au seuil. Ce mécanisme d'ajustement de prix a pour seul objectif de protéger les porteurs de parts présents dans le Fonds en limitant l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative. Ce mécanisme ne génère pas de coûts supplémentaires pour les porteurs mais répartit les coûts de telle manière que les porteurs présents dans le Fonds n'assument pas les coûts liés aux transactions en raison des souscriptions/rachats effectués par les porteurs entrants ou sortants.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total du Fonds. Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la Valeur Liquidative (correspondant aux coûts de réaménagement du portefeuille) sont déterminés par la Société de Gestion. Le facteur d'ajustement est revu de manière mensuelle.

Les indicateurs de performance et de risque sont calculés sur la base d'une valeur liquidative potentiellement ajustée. Ainsi, l'application du mécanisme de Swing Pricing pourra avoir un effet sur le niveau de volatilité du Fonds et, ponctuellement, sur sa performance.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement qui ne peut en aucun cas être rendu public.

Affectation des sommes distribuables (revenus et plus-values) :

Sommes distribuables	Parts CR-EUR, CI-EUR, GC-EUR et CN-EUR Parts de capitalisation	Part DR-EUR Parts de distribution
Affectation du résultat net	Capitalisation	Distribution totale, ou report d'une partie sur décision de la Société de Gestion
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation	Distribution totale, ou report d'une partie sur décision de la Société de Gestion et/ou capitalisation

ODDO BHF European High Dividend

Parts CR-EUR/CI-EUR/GC-EUR/CN-EUR : capitalisation

Part DR-EUR : distribution (totale ou partielle annuellement sur décision de la Société de Gestion).

Fréquence de distribution :

Parts de capitalisation : aucune distribution

Parts de distribution : la partie des sommes distribuables dont la distribution est décidée par la Société de Gestion est versée annuellement. La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Devise de libellé :

Parts CR-EUR, CI-EUR, DR-EUR, GC-EUR et CN-EUR : Euro (€).

Forme des parts :

Parts CR-EUR, CI-EUR, DR-EUR, GC-EUR et CN-EUR : Au porteur.

Décimalisation

Parts CR-EUR, et DR-EUR : Souscriptions ou rachats possibles en dix-millièmes de parts.

Parts CI-EUR, GC-EUR et CN-EUR : Souscriptions ou rachats possibles en millièmes de parts.

Frais et commissions

Frais facturés au Fonds	Assiette	Taux barème Parts CR-EUR, DR-EUR, CI-EUR, GC-EUR et CN-EUR
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Parts CR-EUR et DR-EUR : 1,80 % maximum TTC
		Part CI-EUR et GC-EUR 0,90 % maximum TTC
		Parts CN-EUR 1,3% maximum TTC
Commission de surperformance	Actif net	Parts CR-EUR, DR-EUR, CN-EUR et GC-EUR : 20 % de la surperformance du Fonds par rapport à son indicateur de référence le STOXX 50, calculé dividendes réinvestis, une fois les sous-performances passées, sur les 5 derniers exercices, toutes compensées et sous condition d'une performance absolue positive.
		Part CI-EUR : 20% de la surperformance du fonds par rapport à son indicateur de référence, le Stoxx 50, calculé dividendes réinvestis, une fois les sous-performances passées, sur les 5 derniers exercices, toutes compensées.
Acteurs percevant des commissions de mouvement : - Société de Gestion : 100 %	Prélèvement sur chaque transaction	Actions : selon les marchés, avec un maximum de 0.50 % TTC avec un minimum de 7.50 € HT pour les actions françaises et 50 € HT pour les actions étrangères Obligations : 0.03 % TTC avec un minimum de 7.50 € HT Instruments monétaires et dérivés : Néant

(*) Commission de surperformance : commission variable basée sur la comparaison entre la performance de la part et celle de l'indicateur de référence, sur la période de référence du Fonds.

• La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du Fonds et celle de l'indicateur de référence et intègre un mécanisme de rattrapage des sous-performances passées.

Le calcul de la surperformance s'appuie sur la méthode de « l'actif indicé » qui permet de simuler un actif fictif subissant les mêmes conditions de souscriptions et rachats que le Fonds tout en bénéficiant de la performance de l'indicateur de référence. Cet actif indicé est ensuite comparé à l'actif.

Cet actif indicé est ensuite comparé à l'actif du Fonds. La différence entre ces deux actifs donne donc

ODDO BHF European High Dividend

la surperformance du Fonds par rapport à son indicateur de référence.

- A chaque calcul de valeur liquidative, dès lors que la performance du Fonds dépasse la performance de l'indicateur de référence, une provision pour commission de surperformance est constituée. Dans le cas d'une sous-performance du Fonds par rapport à son indicateur de référence, entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures. La commission de surperformance est calculée et provisionnée séparément pour chaque part du Fonds.

L'indicateur de référence sera calculé dans la devise de la part, quelle que soit la devise dans laquelle la part concernée est libellée, à l'exception des parts couvertes contre le risque de change pour lesquelles l'indicateur de référence sera calculé dans la devise de référence du Fonds.

- La commission de surperformance est mesurée sur une période de calcul qui correspond à l'exercice comptable du Fonds (la " Période de Calcul "). Chaque Période de Calcul commence le dernier jour ouvrable de l'exercice comptable du Fonds et se termine le dernier jour ouvrable de l'exercice comptable suivant. Pour les parts lancées au cours d'une Période de Calcul, la première Période de Calcul durera au moins 12 mois et se terminera le dernier jour ouvrable de l'exercice comptable suivant. La commission de surperformance accumulée est payable annuellement à la Société de Gestion après la fin de la Période de Calcul.

- En cas de rachats, s'il y a une provision pour commission de surperformance, la quote-part de provision proportionnelle aux rachats est cristallisée et définitivement acquise à la Société de Gestion.

- L'horizon de temps sur lequel la performance est mesurée est une période glissante d'une durée maximale de 5 ans (« Période de Référence de la Performance »). A l'issue de cette période, le mécanisme de compensation des sous-performances passées peut être partiellement réinitialisé. Ainsi, à l'issue de cinq années de sous-performance cumulée sur la Période de Référence de la Performance, les sous-performances peuvent être partiellement réinitialisées sur une base annuelle glissante, en effaçant la première année de sous-performance de la Période de Référence de la Performance concernée. Dans le cadre de la Période de Référence de la Performance concernée, les sous-performances de la première année peuvent être compensées par les surperformances réalisées au cours des années suivantes de la Période de Référence de la Performance.

- Sur une Période de Référence de la Performance donnée, toute sous-performance passée doit être rattrapée avant que des commissions de surperformance ne puissent être à nouveau exigibles.

- Lorsqu'une commission de surperformance est cristallisée à la fin d'une Période de Calcul (hors cristallisation due aux rachats), une nouvelle Période de Référence de la Performance commence.

- Pour les parts CR-EUR, DR-EUR, CN-EUR, et GC-EUR aucune commission de surperformance n'est exigible dès lors que la performance absolue de la part est négative. La performance absolue est définie comme la différence entre la valeur liquidative courante et la dernière valeur liquidative calculée à la fin de la Période de Calcul précédente (Valeur Liquidative de Référence).

- Pour les parts CI-EUR les porteurs sont avertis que, sous condition de surperformance, des commissions de surperformance pourront être payées à la Société de Gestion même en cas de performance absolue négative.

Changements intervenus sur l'exercice :

Néant

ODDO BHF European High Dividend

1. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	61 841 494,37	57 622 104,62
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPCVM)	18 133 251,20	13 778 413,14
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPCVM)	-20 074 279,46	-7 533 604,36
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3 965 580,29	1 900 182,28
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-792 554,18	-1 531 020,10
Plus-values réalisées sur contrats financiers	150 106,74	243 873,50
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-160 393,47	-356 212,45
Frais de transaction	-287 546,55	-264 293,32
Différences de change	-1 972,32	29 763,45
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	6 194 531,45	-3 532 125,70
<i>Différence d'estimation exercice N :</i>	12 956 752,56	6 762 221,11
<i>Différence d'estimation exercice N-1 :</i>	6 762 221,11	10 294 346,81
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers	-63 862,59	113 793,85
<i>Différence d'estimation exercice N :</i>	8 971,16	72 833,75
<i>Différence d'estimation exercice N-1 :</i>	72 833,75	-40 960,10
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-38 950,31	-43 536,33
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-18 441,44	-30 712,31
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 276 168,00	1 444 868,10
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments (*)	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	70 123 131,73	61 841 494,37

(*) Le contenu de cette ligne fera l'objet d'une explication précise de la part de l'OPCVM (apports en fusion, versements reçus en garantie en capital et/ou de performance)

2. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

2.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Désignation des valeurs	Montant	%
Actif			
Obligations et valeurs assimilées			
Total Obligations et valeurs assimilées		0,00	0,00
Titres de créances			
Total Titres de créances		0,00	0,00
Total Actif		0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Total Opérations de cession sur instruments financiers		0,00	0,00
Total Passif		0,00	0,00
Hors-bilan			
Opérations de couverture			
Total Opérations de couverture		0,00	0,00
Autres opérations			
Total Autres opérations		0,00	0,00
Total Hors-bilan		0,00	0,00

2.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres financiers	2 399 975,44	3,42						
Comptes financiers						365 039,05	0,52	
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

ODDO BHF European High Dividend

2.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	0 - 3 mois]	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres					863 711,94	1,23			1 536 263,50	2,19
Comptes financiers	365 039,05	0,52								
Passif										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
Hors-bilan										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

2.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Devises Autres	%
	CHF	CHF	GBP	GBP	DKK	DKK		
Actif								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	5 010 338,05	7,15	3 507 723,94	5,00	3 418 395,91	4,87		
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Contrats financiers								
Créances								
Comptes financiers	13 834,08	0,02	59 605,62	0,09	8 606,86	0,01	5 986,96	0,01
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Contrats financiers								
Dettes	322 999,13	0,46	1 730 672,65	2,47				
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

ODDO BHF European High Dividend

2.5. CRÉANCES ET DETTES: VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Total des créances	Opérations à terme	2 062 642,94
	Autres créances	32 767,75
		2 095 410,69
Total des dettes	Opérations à terme	2 053 671,78
	Autres dettes	32 542,18
	Charges externes prov	142 411,80
		2 228 625,76
Total dettes et créances		-133 215,07

2.6. CAPITAUX PROPRES

2.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
PART CR-EUR		
Titres souscrits durant l'exercice	18 493,7371	4 401 926,11
Titres rachetés durant l'exercice	-34 607,8357	-8 252 790,47
Solde net des Souscriptions / Rachats	-16 114,0986	-3 850 864,36

	En parts	En montant
PART CI-EUR		
Titres souscrits durant l'exercice	57,601	10 916 743,02
Titres rachetés durant l'exercice	-51,159	-9 579 562,59
Solde net des Souscriptions / Rachats	6,442	1 337 180,43

	En parts	En montant
PART GC-EUR		
Titres souscrits durant l'exercice	14 640,538	2 091 109,79
Titres rachetés durant l'exercice	-11 326,771	-1 624 261,97
Solde net des Souscriptions / Rachats	3 313,767	466 847,82

	En parts	En montant
PART CN-EUR		
Titres souscrits durant l'exercice	4 578,276	559 546,26
Titres rachetés durant l'exercice	-3 135,855	-383 022,76
Solde net des Souscriptions / Rachats	1 442,421	176 523,50

ODDO BHF European High Dividend

	En parts	En montant
PART DR-EUR		
Titres souscrits durant l'exercice	1 500,3375	163 926,02
Titres rachetés durant l'exercice	-2 124,5185	-234 641,71
Solde net des Souscriptions / Rachats	-624,181	-70 715,69

2.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
PART CR-EUR	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	1 821,01
Montant des commissions de souscription perçues	1 821,01
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	1 821,01
Montant des commissions de souscription rétrocedées	1 821,01
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
PART CI-EUR	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
PART GC-EUR	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	8,03
Montant des commissions de souscription perçues	8,03
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	8,03
Montant des commissions de souscription rétrocedées	8,03
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

ODDO BHF European High Dividend

	En montant
PART CN-EUR	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
PART DR-EUR	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	50,89
Montant des commissions de souscription perçues	50,89
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	50,89
Montant des commissions de souscription rétrocedées	50,89
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

2.6.3.Frais de gestion

	29/12/2023
PART CR-EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,79
Frais de fonctionnement et de gestion	621 500,84
Commission de surperformance	233,57
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	29/12/2023
PART CI-EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de fonctionnement et de gestion	197 330,07
Commission de surperformance	46 001,37
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

ODDO BHF European High Dividend

	29/12/2023
PART GC-EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de fonctionnement et de gestion	58 949,54
Commission de surperformance	17 204,16
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	29/12/2023
PART CN-EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,30
Frais de fonctionnement et de gestion	15 820,17
Commission de surperformance	3 209,70
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	29/12/2023
PART DR-EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,80
Frais de fonctionnement et de gestion	16 371,01
Commission de surperformance	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

2.7. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

2.7.1. Garanties reçues par l'OPCVM :

Néant

2.7.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

ODDO BHF European High Dividend

2.8. AUTRES INFORMATIONS

2.8.1. Valeurs actuelles des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	2 400 241,55
Titres empruntés	0,00

2.8.2. Valeurs actuelles des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

2.8.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion ou aux gestionnaires financiers et OPCVM gérés par ces entités

	29/12/2023
Actions	0,00
Obligations	0,00
TCN	0,00
OPCVM	0,00
Instruments financiers à terme	0,00
Total des titres du groupe	0,00

2.9. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant Total	Montant Unitaire	Crédits d'impôt Totaux	Crédits d'impôt Unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

ODDO BHF European High Dividend

Acomptes sur plus ou moins-values nettes versées au titre de l'exercice					
	Date	Code part	Libelle part	Montant total	Montant Unitaire
Total acomptes				0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (6)	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	19,35	79,99
Résultat	1 317 854,98	1 524 838,32
Total	1 317 874,33	1 524 918,31

	29/12/2023	30/12/2022
PART CR-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	539 845,52	687 000,28
Total	539 845,52	687 000,28
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	29/12/2023	30/12/2022
PART CI-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	588 114,91	631 275,32
Total	588 114,91	631 275,32
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat		

ODDO BHF European High Dividend

	29/12/2023	30/12/2022
PART GC-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	151 559,36	162 313,73
Total	151 559,36	162 313,73
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	29/12/2023	30/12/2022
PART CN-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	24 395,92	25 705,28
Total	24 395,92	25 705,28
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	29/12/2023	30/12/2022
PART DR-EUR		
Affectation		
Distribution	13 892,22	18 602,84
Report à nouveau de l'exercice	66,40	20,86
Capitalisation	0,00	0,00
Total	13 958,62	18 623,70
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	7 717,9015	8 342,0825
Distribution unitaire	1,80	2,23
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat		

ODDO BHF European High Dividend

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	17,54	37 850,07
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 897 612,99	65 883,59
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	2 897 630,53	103 733,66

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
PART CR-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 423 812,37	35 378,13
Total	1 423 812,37	35 378,13
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
PART CI-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 090 481,39	22 252,39
Total	1 090 481,39	22 252,39
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		

ODDO BHF European High Dividend

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
PART GC-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	289 401,55	5 737,57
Total	289 401,55	5 737,57
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		
PART CN-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	56 184,34	1 052,60
Total	56 184,34	1 052,60
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		
PART DR-EUR		
Affectation		
Distribution	37 740,54	39 291,21
Plus et moins-values nettes non distribuées	10,34	21,76
Capitalisation	0,00	0,00
Total	37 750,88	39 312,97
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	7 717,9015	8 342,0825
Distribution unitaire	4,89	4,71

ODDO BHF European High Dividend

2.10. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS S DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICE CARACTÉRISTIQUES

PART CR-EUR	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Actif net	34 411 533,54	32,992,742.94	29 768 651,87	20 880 101,57	25 399 679,61
Nombre de titres	136 235,8596	152,349.9582	131 708,3117	110 066,7792	117 632,4957
Valeur liquidative unitaire	252,58	216.55	226,01	189,70	215,92
Affectation					
Capitalisation unitaire sur résultat	3.96	4.50	7,14	2,53	6,44
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	10.45	0.23	18,75	-28,99	-1.38
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-	-

PART CI-EUR	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Actif net	26 450 309,89	21,426,198.67	22 579 924,56	33 636 592,33	47 996 515,51
Nombre de titres	133,0260	126.584	128,9680	230,9680	292,1680
Valeur liquidative unitaire	198 835,64	169,264.66	175 081,60	145 633,12	164 277,11
Affectation					
Capitalisation unitaire sur résultat	4 421.05	4 987.00	6 981,56	3 202,08	6 236,88
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	8197.50	175.79	14 498,71	-22 130,61	-1 037,74
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-	-

PART GC-EUR	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Actif net	7 016 314,69	5,547,250.48	3 411 888,37	3 048 931,07	2 521 013,83
Nombre de titres	46 111,3500	42,797.583	25 444,0770	27 333,9910	20 035,5680
Valeur liquidative unitaire	152,16	129.61	134,09	111,54	125,82
Affectation					
Capitalisation unitaire sur résultat	3.28	3.79	5,34	2,45	4,76
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	6.27	0.13	11,10	-16,95	-0,78
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-	-

ODDO BHF European High Dividend

PART CN-EUR	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Actif net	1 359 075,76	1,002,350.32	807 315,63	530 218,05	595 337,83
Nombre de titres	10 483,5800	9,041.159	7 012,2130	5 514,2730	5 466,9490
Valeur liquidative unitaire	129,63	110.86	115,12	96,15	108,89
Affectation					
Capitalisation unitaire sur résultat	2.32	2.84	4,16	1,74	3,73
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	5.35	0.11	9,54	-14,65	-0,68
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-	-

PART DR-EUR	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Actif net	885 897,85	872,951.96	1 054 324,19	911 750,18	858 367,16
Nombre de titres	7 717,9015	8,342.0825	8 876,9303	9 032,4428	7 104,3863
Valeur liquidative unitaire	114,78	104.64	118,77	100,94	120,82
Affectation					
Capitalisation unitaire sur résultat	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-10,97	-
Distribution unitaire sur résultat	1.80	2.23	3,76	1.36	3,64
Distribution unitaire sur +/- values nettes	4.89	4.71	5.33	-	1,07
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-	-

ODDO BHF European High Dividend

2.11. INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
SAP SE	EUR	6 359	886 953,32	1,26
EDP-Energias de Portugal SA Reg	EUR	160 159	729 524,25	1,04
Sanofi SA	EUR	27 225	2 443 716,00	3,48
Siemens AG Reg	EUR	17 826	3 028 993,92	4,32
BP Plc	GBP	282 975	1 522 644,65	2,17
ENEL SpA	EUR	208 082	1 400 391,86	2,00
Deutsche Telekom AG Reg	EUR	105 857	2 302 389,75	3,28
Kaufman & Broad SA	EUR	12 496	376 129,60	0,54
Veolia Environnement SA	EUR	31 039	886 473,84	1,26
Deutsche Post AG Reg	EUR	26 112	1 171 253,76	1,67
Andritz AG	EUR	14 859	838 047,60	1,20
Vivendi	EUR	117 582	1 137 723,43	1,62
Crédit Agricole SA	EUR	71 265	915 897,78	1,31
Engie SA	EUR	43 153	686 909,45	0,98
Galp Energia SGPS SA B	EUR	30 891	412 085,94	0,59
Kering Reg	EUR	2 628	1 048 572,00	1,50
Iberdrola SA	EUR	77 436	919 165,32	1,31
UPM-Kymmene Corp	EUR	17 579	598 740,74	0,85
Gecina Reg	EUR	6 309	694 620,90	0,99
Icade SA	EUR	26 799	952 436,46	1,36
HSBC Holdings Plc	GBP	113 666	833 817,37	1,19
Unilever Plc Reg	EUR	11 667	511 656,29	0,73
Getlink SE	EUR	44 084	730 251,46	1,04
BASF SE Reg	EUR	18 260	890 722,80	1,27
ASML Holding NV	EUR	6 064	4 133 828,80	5,89
BNP Paribas SA A	EUR	32 327	2 023 346,93	2,89
Gaztransport et technigaz SA	EUR	9 947	1 192 645,30	1,70
Rexel SA	EUR	22 513	557 647,01	0,80
Prosus NV N Reg	EUR	24 986	674 247,21	0,96
Verallia SA Reg S	EUR	17 745	618 590,70	0,88
La Francaise des Jeux SA	EUR	34 481	1 132 356,04	1,61
Publicis Groupe SA	EUR	9 299	781 116,00	1,11
Stellantis NV	EUR	44 950	950 467,75	1,36
Technip Energies NV	EUR	31 895	674 898,20	0,96
Novo Nordisk AS B	DKK	36 502	3 418 395,91	4,87
Nestlé SA Reg	CHF	11 362	1 191 755,14	1,70
Roche Holding Ltd Pref	CHF	7 473	1 965 427,09	2,80
Allianz SE Reg	EUR	8 166	1 975 763,70	2,82
Bayerische Motorenwerke AG	EUR	11 234	1 132 162,52	1,61
Fresenius SE & Co KGaA	EUR	14 886	417 850,02	0,60

ODDO BHF European High Dividend

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Novartis AG Reg	CHF	20 299	1 853 155,82	2,64
Accor SA	EUR	25 513	882 749,80	1,26
Axa SA	EUR	51 290	1 512 542,10	2,16
Danone	EUR	18 037	1 058 411,16	1,51
CapGemini SE	EUR	3 694	697 242,50	0,99
Imerys SA	EUR	21 357	608 247,36	0,87
L'Oréal SA	EUR	2 457	1 107 247,05	1,58
Vinci SA	EUR	20 395	2 318 911,50	3,31
BIC SA	EUR	17 048	1 071 466,80	1,53
Totalenergies SE	EUR	59 489	3 664 522,40	5,23
Intesa Sanpaolo SpA	EUR	431 149	1 139 742,38	1,63
Repsol SA	EUR	57 221	769 622,45	1,10
Orange SA	EUR	87 014	896 592,26	1,28
AstraZeneca Plc	GBP	9 409	1 151 261,92	1,64
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réel. ou ass. (sauf Warrant et Bons de sous)			67 491 332,31	96,25
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réel.			67 491 332,31	96,25
TOTAL Actions & Valeurs assimilées			67 491 332,31	96,25
FR0011952621 020124	EUR	863 711,94	0,00	0,00
FRCASA010035 020124	EUR	835 446,5	0,00	0,00
FRCASA010134 020124	EUR	700 817	0,00	0,00
TOTAL Opérations temporaires sur titres			0,00	0,00
TOTAL Opérations temporaires sur titres			0,00	0,00
TOTAL Créances représentatives de titres reçus en pension			0,00	0,00
TOTAL Opérations temporaires sur titres			0,00	0,00
CdtDiv S/R EUR	EUR	-32 542,18	-32 542,18	-0,05
DebDiv S/R EUR	EUR	32 767,75	32 767,75	0,05
TOTAL Autres dettes et créances			225,57	0,00
TOTAL Dettes et créances			225,57	0,00
OddoCie Par- CHF	CHF	12 860,78	13 834,08	0,02
OddoCie Par- DKK	DKK	64 158,85	8 606,86	0,01
OddoCie Par-EUR	EUR	276 943,8	276 943,80	0,39
OddoCie Par- GBP	GBP	51 637,17	59 605,62	0,09
OddoCie Par- NOK	NOK	-0,01	0,00	0,00
OddoCie Par- SEK	SEK	46 476,94	4 176,45	0,01
OddoCie Par- USD	USD	1 999,8	1 810,51	0,00
OddoCie Par- EUR	EUR	61,73	61,73	0,00
TOTAL Avoirs			365 039,05	0,52
V/A CHF EUR 160124	EUR	318 020,74	318 020,74	0,45
V/A CHF EUR 160124	CHF	-300 000	-322 999,13	-0,46
V/A GBP EUR 160124	EUR	1 744 622,2	1 744 622,20	2,49
V/A GBP EUR 160124	GBP	-1 500 000	-1 730 672,65	-2,47
TOTAL Opérations à terme			8 971,16	0,01

ODDO BHF European High Dividend

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Disponibilités			374 010,21	0,53
Cion de gestion	EUR	-75 763	-75 763,00	-0,11
Cion performance	EUR	-66 648,8	-66 648,80	-0,10
TOTAL Frais			-142 411,80	-0,20
TOTAL Frais			-142 411,80	-0,20
TOTAL Frais			-142 411,80	-0,20
TOTAL TRESORERIE			231 823,98	0,33
BPCE SA 3.85% Sub 14/25.06.26	EUR	868 314	863 711,94	1,23
Crédit Agricole SA 3.5% EMTN 23/09.01.33	EUR	8 231	835 446,50	1,19
Crédit Agricole SA 0% EMTN 23/01.08.31	EUR	6 956	700 817,00	1,00
TOTAL Prise en pension livrée			2 399 975,44	3,42
TOTAL Opération contractuelle a l'achat			2 399 975,44	3,42
TOTAL Opérations contractuelles			2 399 975,44	3,42
TOTAL ACTIF NET			70 123 131,73	100,00

Rapport sur les rémunérations en application de la directive OPCVM V

1- Eléments quantitatifs

	Rémunérations fixes	Rémunérations variables (*)	Nombre de bénéficiaires (**)
Montant total des rémunérations versées de janvier à décembre 2024	16 536 314	10 618 457	219

(*) Rémunérations variables attribuées au titre de l'année 2024 payées en 2025 et années suivantes

(**) Les bénéficiaires s'entendent comme l'ensemble des salariés OBAM ayant touché une rémunération en 2024 (CDI/CDD/Contrat d'apprentissage, stagiaires, bureaux étrangers)

	Cadres supérieurs	Nombre de bénéficiaires	Membres du personnel ayant une incidence sur le profil de risque de l'OPCVM	Nombre de bénéficiaires
Montant agrégé des rémunérations versées pour l'exercice 2024 (fixes et variable*)	3 557 026	6	14 349 128	49

(*) Rémunérations variables au titre de l'année 2024 payées en 2025 et années suivantes

2- Eléments qualitatifs

2.1. Les rémunérations fixes

Les rémunérations fixes sont déterminées de façon discrétionnaire en lien avec le marché ce qui nous permet de remplir nos objectifs de recrutement de personnels qualifiés et opérationnels.

2.2. Les rémunérations variables

En application des directives AIFM 2011/61 et UCITS V 2014/91, ODDO BHF Asset Management SAS (« OBAM SAS ») a mis en place une politique de rémunération destinée à identifier et décrire les modalités de mise en place de la politique de rémunérations variables, et notamment l'identification des personnes concernées, la fixation de la gouvernance, du comité de rémunération et les modalités de paiement de la rémunération variable.

Les rémunérations variables versées au sein de la Société de gestion sont déterminées de façon majoritairement discrétionnaire. Ainsi, dès lors que les résultats de l'exercice en cours sont assez précisément estimés (mi-novembre), une enveloppe de rémunérations variables est déterminée et il est demandé aux différents managers de proposer – en association avec la DRH du groupe – une répartition individuelle de cette enveloppe.

Ce processus est consécutif à celui des entretiens d'évaluations, lesquels ont permis aux managers de partager avec chaque collaborateur la qualité de ses prestations professionnelles pour l'année en cours (au regard des objectifs précédemment fixés) ainsi que fixer les objectifs de l'année à venir. Cette évaluation porte aussi bien sur une dimension très objective de la réalisation des missions (objectifs quantitatifs, collecte commerciale ou positionnement de la gestion dans un classement particulier, commission de surperformance générée par le fonds géré), que sur une dimension qualitative (attitude du collaborateur pendant l'exercice).

Il convient de noter que quelques gérants peuvent percevoir dans le cadre de leur rémunération variable une quote-part des commissions de surperformance perçues par OBAM SAS. Pour autant la détermination du montant revenant à chaque gérant s'inscrit dans le processus décrit ci-dessus et il n'existe pas de formules contractuelles individualisées encadrant la répartition et le paiement de ces commissions de surperformance.

L'ensemble des salariés d'OBAM SAS est compris dans le périmètre d'application de la politique de rémunération décrite ci-dessous, y compris les salariés pouvant exercer leur activité hors de la France.

3- Cas particuliers des preneurs de risques et des rémunérations variables différées

3.1. Les preneurs de risques

OBAM SAS déterminera annuellement les personnes appelées à être qualifiées de preneur de risques conformément à la réglementation. La liste de ces collaborateurs ainsi qualifiés de preneurs de risques sera soumise au Comité des Rémunérations et transmise à l'Organe de Direction.

3.2. Les rémunérations variables différées.

OBAM SAS a déterminé le seuil de 200.000 € comme seuil de proportionnalité et comme seuil déclencheur du paiement d'une partie de la rémunération variable de façon différée.

Ainsi, les collaborateurs, qu'ils soient preneurs de risques ou non, ayant une rémunération variable inférieure à ce seuil de 200.000 € percevront leur rémunération variable de façon immédiate. En revanche, un collaborateur qualifié de preneur de risque et dont la rémunération variable serait supérieure à 200.000 € verra obligatoirement une partie de cette rémunération variable payée de façon différée conformément aux modalités définies ci-après. Dans un souci de cohérence au sein d'OBAM SAS, il a été décidé d'appliquer à l'ensemble des collaborateurs de la Société, qu'ils soient preneurs de risque ou pas, les mêmes modalités de paiement des rémunérations variables. Ainsi, un collaborateur qui ne serait pas preneur de risque mais dont la rémunération variable dépasserait 200.000 € verra une partie de cette rémunération variable payée de façon différée conformément aux dispositions définies ci-après.

Pour les rémunérations variables les plus significatives, un second seuil est fixé à 1.000.000 €. Les rémunérations variables allouées au titre d'une année qui dépasseraient ce seuil, seraient alors versées, pour la part dépassant ce seuil, selon les modalités suivantes : 40% en espèces immédiatement, 60 % en espèces dans le cadre d'un paiement différé dans les conditions définies ci-dessus. Il convient de noter que ces rémunérations auront, pour leur partie inférieure à 1.000.000 € donné lieu à l'application des règles de versement dépassant le seuil de 200.000 € précisées ci-dessus. L'intégralité de cette partie différée sera concernée par l'outil d'indexation défini ci-après.

S'agissant de l'indexation des rémunérations différées applicables à l'ensemble des personnes concernées de la société de gestion, conformément aux engagements pris par OBAM SAS, les provisions liées à la partie différée des rémunérations variables seront calculées dans un outil mis en place par OBAM SAS. Cet outil consistera en un panier composé des fonds emblématiques de chacune des stratégies de gestion d'OBAM SAS.

Cette indexation ne sera pas plafonnée, ni ne sera concernée par un plancher. Les provisions pour rémunérations variables verront ainsi leur montant fluctuer au regard des surperformances et des sous-performances respectives des fonds représentant la gamme de OBAM SAS par rapport au benchmark lorsqu'il existe. Dans le cas où il n'existe pas de benchmark, la performance absolue est retenue.

4- Modifications de la politique de rémunération intervenues pendant l'exercice écoulé

L'Organe de direction de la société de gestion s'est réuni courant 2024 afin de revoir les principes généraux de la politique de rémunération en présence de la conformité et en particulier les modalités de calcul des rémunérations variables indexées (composition du panier d'indexation).

La politique de rémunération a fait l'objet d'une modification du seuil de déclenchement de la partie différée.

Elle est disponible sur le site internet de la société de gestion (partie informations réglementaires).

Annexe SFDR

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
ODDO BHF European High Dividend

Identifiant d'entité juridique :
969500BDRMS84PA5VT39

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : N/A

Dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

Dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : N/A

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 80,6 % d'investissements durables

Ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

Ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

Ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit ont été atteintes.

DANS QUELLE MESURE LES CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES ET/OU SOCIALES PROMUES PAR CE PRODUIT FINANCIER ONT-ELLES ETE ATTEINTES ?

Au cours de la période couverte par le présent rapport, le Fonds s'est conformé à ses caractéristiques environnementales et sociales grâce aux actions suivantes :

- Application effective de la politique d'exclusion d'ODDO BHF Asset Management (charbon, UNGC, pétrole et gaz non classique, armes controversées, tabac, destruction de la biodiversité et production d'énergie fossile en Arctique) et des exclusions spécifiques du Fonds.
- L'intégration des notations ESG telle que décrit dans le prospectus du Fonds (stratégie d'investissement) et les données ESG externes venant de fournisseurs de données.
- Application de la politique de vote du Gérant si le Fonds satisfait aux exigences de cette dernière.
- Initiatives de dialogue et d'engagement conformément à la politique de dialogue et d'engagement du Gérant.
- Prise en compte des principales incidences négatives conformément à la politique du Gérant concernant l'Article 4 du Règlement SFDR.
- Application de l'approche du Gérant relative au principe consistant à ne pas causer de préjudice important dans le cadre des investissements considérés comme durables.

La prise en compte des Principal Adverse Impacts pour ce Fonds repose sur un screening négatif pour trois PAI (7,10, et 14) et sur les notations ESG, le dialogue, l'engagement, et le vote pour les autres PAI, comme décrit dans la politique PAI disponible dans les informations réglementaires sur le site internet ODDO BHF Asset Management.

● *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?*

	31/12/2024	
	Fonds	Couverture
Notation ESG Interne*	3.8	96.0
Notation moyenne E	4.1	96.0
Notation moyenne S	3.3	96.0
Notation moyenne G	4.0	96.0
Intensité carbone pondérée (tCO ₂ e / CA m€)	74.0	100.0
Investissements durables (%)	80.6	91.3
Investissements alignés sur la taxonomie (%)	NA	NA
Exposition fossile (%) **	13.5	100.0
Exposition aux solutions carbone, part verte (%) ***	28.9	100.0

* 1 est la notation avec le risque le plus élevé et 5 est la meilleure notation.

** Pourcentage des revenus générés par l'utilisation de combustibles fossiles, sur la base du ratio de couverture MSCI au niveau du portefeuille.

*** Pourcentage du chiffre d'affaires généré par le déploiement de solutions zéro carbone (énergies renouvelables, mobilité durable...), basé sur le ratio de couverture MSCI au niveau du portefeuille.

● *... et par rapport aux périodes précédentes?*

	29/12/2023	
	Fonds	Couverture
Notation ESG Interne*	3.8	97.8
Notation moyenne E	4.0	97.8
Notation moyenne S	3.3	97.8
Notation moyenne G	3.7	97.8
Intensité carbone pondérée (tCO2e / CA m€)	88.7	100.0
Investissements durables (%)	58.2	97.5
Investissements alignés sur la taxonomie (%)	NA	NA
Exposition fossile (%) **	11.3	11.8
Exposition aux solutions carbone, part verte (%) ***	36.7	38.2

* 1 est la notation avec le risque le plus élevé et 5 est la meilleure notation.

** Pourcentage des revenus générés par l'utilisation de combustibles fossiles, sur la base du ratio de couverture MSCI au niveau du portefeuille.

*** Pourcentage du chiffre d'affaires généré par le déploiement de solutions zéro carbone (énergies renouvelables, mobilité durable...), basé sur le ratio de couverture MSCI au niveau du portefeuille.

● *Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?*

Les investissements durables poursuivaient l'objectif environnemental suivant :

La contribution à l'impact environnemental tel que défini par MSCI ESG Research via son domaine « impact durable » par rapport aux objectifs environnementaux. Sont concernées les catégories suivantes : énergies alternatives, efficacité énergétique, construction écologique, eau durable, prévention et contrôle de la pollution, agriculture durable.

Le Fonds détenait 80,6 % d'investissements durables et 0,0 % d'investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE à la fin de l'exercice.

Le Fonds a respecté son objectif d'investissement durable dès lors qu'il s'engage à détenir au moins 10,0 % d'investissements durables et 0,0 % d'investissements alignés sur la Taxinomie.

Les investissements sont durables dans la mesure où ils ont participé au développement d'activités économiques vertes sur la base du chiffre d'affaires : les énergies bas-carbone, l'efficacité énergétique, l'immobilier vert, l'usage durable de l'eau, la prévention et le contrôle de la pollution, et l'agriculture durable. Bien que ces activités économiques soient couvertes par la taxonomie européenne, un manque de données ne permet pas de démontrer leur alignement à la taxonomie. Ces investissements ont donc été classés comme durables dans la catégorie « Autre-environnement ».

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Ce principe, appliqué à l'objectif d'investissement durable du Fonds, a été contrôlé selon une approche en 3 étapes :

1. Les entreprises faisant l'objet de graves controverses environnementales, sociales ou en matière de gouvernance ne sont pas considérées comme durables
2. Les entreprises concernées par la politique d'exclusion d'ODDO BHF Asset Management (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques) ne sont pas considérées comme durables et ne peuvent pas faire l'objet d'un investissement par le Fonds.
3. Les entreprises exposées aux armes controversées et/ou contrevenant aux principes du Pacte mondial des Nations unies ne sont pas considérées comme durables et ne peuvent pas faire l'objet d'un investissement par le Fonds.

Nos équipes de contrôle sont chargées de vérifier que les investissements durables du Fonds respectent notre approche relative au principe consistant à ne pas causer de préjudice important afin de pouvoir être considérés comme des investissements durables au niveau du Fonds. Notre approche est basée sur les controverses mais aussi sur les exclusions (pré-trade).

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'équipe de gestion applique des règles de pré-négociation sur trois PAI :

- l'exposition à des armes controversées (PAI 14 et tolérance de 0 %),
- les activités ayant un impact négatif sur les zones sensibles à la biodiversité (PAI 7 et tolérance de 0%)
- les violations graves des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales (PAI 10 et tolérance de 0%).

En outre, l'équipe de gestion intègre d'autres PAI dans son analyse ESG pour les entreprises lorsque l'information est disponible, mais sans règles de contrôle strictes. La collecte des données PAI permet de définir la notation ESG finale. Les données peuvent être le résultat de données publiées et, dans une moindre mesure, d'estimations.

L'analyse ESG comprend le suivi des émissions de gaz à effet de serre (PAI 1), l'intensité carbone (PAI 3), la part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable (PAI 5), l'intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique (PAI 6), l'absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte mondial de l'ONU et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (PAI 11) et la parité au sein du conseil d'administration (PAI 13). La société de gestion intègre également l'absence de politique en matière de droits de l'Homme (PAI 9).

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Bien que le fonds n'ait pas eu pour objectif l'investissement durables, il a atteint 80,6 % d'investissement durables, tandis que la proposition minimale indiquée dans l'annexe précontractuelle était de 10,0 %.

Le Gérant s'assure de l'alignement des investissements durables du Fonds en appliquant sa liste d'exclusion fondée sur le Pacte mondial des Nations unies, comme indiqué dans la politique d'exclusion du Gérant. Les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ainsi que les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sont pris en compte dans la méthodologie de notation ESG interne ou externe (MSCI ESG Research) utilisée par le Fonds, comme indiqué dans les informations précontractuelles.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et aux sujets d'anti-corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



COMMENT CE PRODUIT FINANCIER A-T-IL PRIS EN CONSIDERATION LES PRINCIPALES INCIDENCES NEGATIVES SUR LES FACTEURS DE DURABILITE ?

Le produit financier prend en compte les principales incidences négatives à travers des exclusions grâce à des contrôles pré-trades et post-trades, au dialogue, à l'engagement et aux analyses ESG.

La prise en compte des Principal Adverse Impacts pour ce Fonds repose sur un screening négatif pour trois PAI (Biodiversité, violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des lignes directrices de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)) et sur les notations ESG, le dialogue, l'engagement, et le vote pour les autres PAI, comme décrit dans la politique PAI disponible dans les informations réglementaires sur le site internet ODDO BHF Asset Management.



QUELS ONT ETE LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DE CE PRODUIT FINANCIER ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2024 - 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur*	% d'actifs**	Pays
Allianz Se-Reg	Finance	5,1 %	Allemagne
Sanofi	Santé	5,0 %	France
Roche Holding Ag-Genusschein	Santé	4,0 %	Suisse
Axa Sa	Finance	4,0 %	France
Totalenergies Se	Énergie	3,9 %	France
Unilever Plc	Biens de Consommation de Base	3,6 %	Royaume-Uni
Deutsche Telekom Ag-Reg	Services de communication	3,3 %	Allemagne
Novartis Ag-Reg	Santé	2,9 %	Suisse
Siemens Ag-Reg	Industrie	2,6 %	Allemagne
Dhl Group	Industrie	2,6 %	Allemagne
Novo Nordisk A/S-B	Santé	2,3 %	Danemark
Iberdrola Sa	Services aux Collectivités	2,3 %	Espagne
Danone	Biens de Consommation de Base	2,1 %	France
Rio Tinto Plc	Matériels	2,0 %	Australie
Asml Holding Nv	Technologies de l'Information	1,9 %	Pays-Bas

* 31/12/2024, l'exposition totale du fonds au secteur fossile représentait 13,5% pour une couverture de 100,0%.

** Méthode de calcul : Moyenne des investissements sur la base de 4 inventaires couvrant l'année fiscale de référence (fréquence retenue : 3 mois glissants).



QUELLE ETAIT LA PROPORTION D'INVESTISSEMENTS LIES A LA DURABILITE ?

La ventilation est consultable dans le tableau détaillé ci-après.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

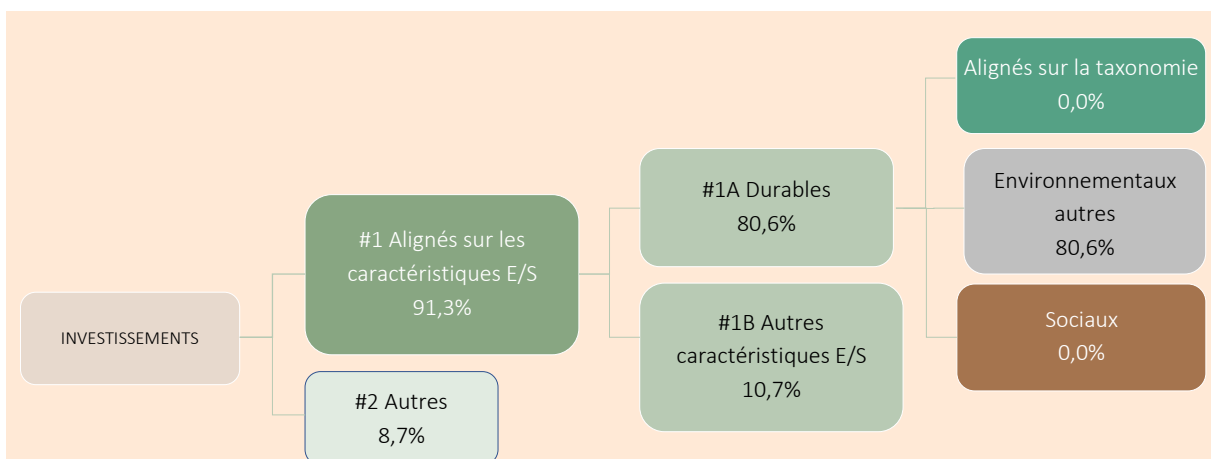
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Les Autres investissements incluent 4,8 % de cash et 0,0 % de produits dérivés et 3,9 % d'investissements non alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteurs*	% d'actifs au 31/12/2024
Finance	21,0 %
Industrie	14,9 %
Santé	14,1 %
Biens de Consommation de Base	8,9 %
Énergie	7,9 %
Services aux Collectivités	7,8 %
Consommation Discrétionnaire	7,1 %
Services de communication	5,6 %
Matériels	4,9 %
Immobilier	1,6 %
Technologies de l'Information	1,5 %
Cash	4,8 %

*Au 31/12/2024, l'exposition totale du fonds au secteur fossile représentait 13,5 % pour une couverture de 100,0%.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Sur la base des données provenant des entreprises bénéficiaires des investissements et du fournisseur de données du Gérant (MSCI), les investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE représentaient 0,0 % à la fin de l'exercice si l'on inclut les obligations souveraines, supranationales et des banques centrales, et 0,0 % si l'on exclut ces titres.

Le respect par ces investissements des exigences énoncées à l'Article 3 du Règlement (UE) 2020/852 n'a été soumis à aucune vérification de la part d'un quelconque réviseur d'entreprises ou d'un quelconque tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?**

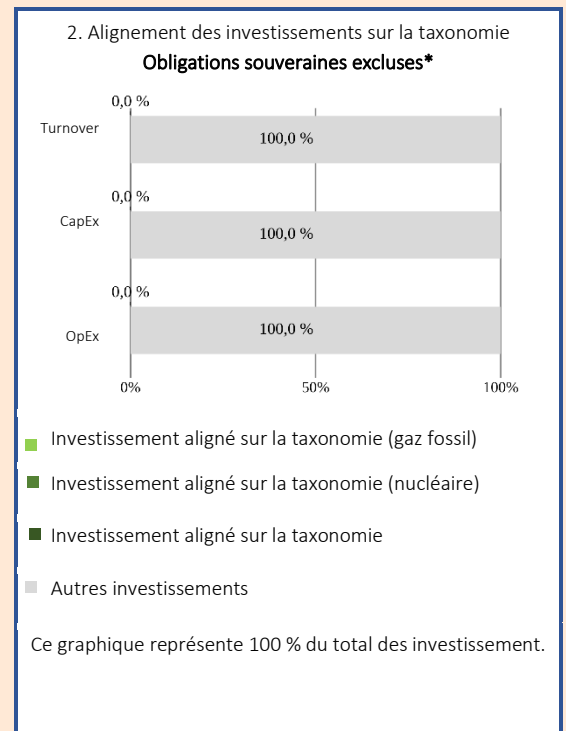
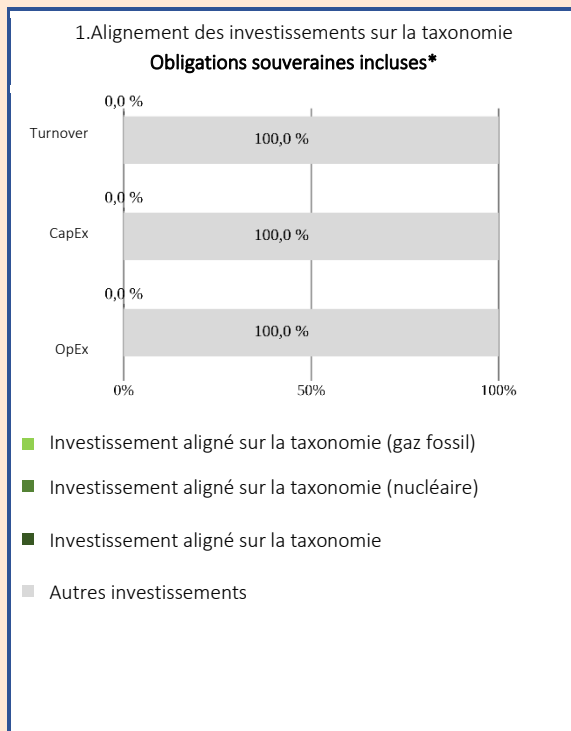
- Oui Dans le gaz fossile Dans le nucléaire
- Non

Pour se conformer à la taxinomie de l'UE, le critère pour le **gaz fossile** inclut une limitation des émissions et une évolution vers des énergies complètement renouvelables ou des combustibles à bas carbone d'ici fin 2035. Pour l'**énergie nucléaire**, le critère inclut une sécurité complète et un objectif de gestion des déchets.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions bas-carbone et qui entre autres ont des niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant à la meilleure performance.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE –voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

La part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes a été de 0%.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de : 80,6 %



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Il n'y avait pas d'investissements durables sur le plan social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements inclus en “#2-Autre” sont le cash, les produits dérivés et les autres actifs secondaires qui permettent d'assurer une gestion optimale du portefeuille.

Les garanties minimales pour les investissements sans ratings ESG sont assurées par l'application de la politique d'exclusion d'ODDO BHF Asset Management et/ou des exclusions spécifique du fonds.

Compte tenu du rôle de ces instruments dérivés, nous considérons qu'ils n'ont pas eu d'impact négatif sur la capacité du Fonds à se conformer à ses caractéristiques environnementales et sociales.



QUELLES MESURES ONT ETE PRISES POUR atteindre LES CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES ET/OU SOCIALES AU COURS DE LA PERIODE DE REFERENCE ?

Le Gérant a appliqué sa stratégie d'actionnariat actif grâce aux actions suivantes :

1. Vote aux assemblées générales annuelles si le Fonds satisfait aux exigences de la politique de vote du Gérant.
2. Dialogue avec les entreprises.
3. Engagement auprès des entreprises conformément à la politique d'engagement du Gérant.
4. Application de la politique d'exclusion d'ODDO BHF Asset Management et des exclusions spécifiques du Fonds.
5. Prise en compte des PAI conformément à la politique du Gérant relative aux PAI.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852



QUELLE A ETE LA PERFORMANCE DE CE PRODUIT FINANCIER PAR RAPPORT A L'INDICE DE REFERENCE ?

Pour apprécier la performance globale, veuillez-vous référer au tableau ci-après.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Le fonds suit le benchmark 100% MSCI Europe High Dividend Yield Net Return EUR.

Il s'agit d'indices de marché élargis dont la composition ou la méthodologie de calcul ne tient pas nécessairement compte des caractéristiques ESG promues par le Fonds.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Les indices de référence ne sont pas alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Fonds dès lors qu'ils peuvent contenir des entreprises exclues par le Gérant. En outre, ces indices de référence ne sont pas définis sur la base de facteurs environnementaux ou sociaux.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pour apprécier la performance globale, veuillez-vous référer au tableau ci-dessous.

	31/12/2024			
	Fonds	Couverture	Indice	Couverture
Notation ESG Interne	3.8	96.0	3.6	94.2
Notation moyenne E	4.1	96.0	3.8	94.2
Notation moyenne S	3.3	96.0	3.1	94.2
Notation moyenne G	4.0	96.0	3.9	94.2
Intensité carbone pondérée (tCO2e / CA m€)	74.0	100.0	81.2	100.0
Investissements durables (%)	80.6	91.3	83.6	94.2
Investissements alignés sur la taxonomie (%)	NA	NA	NA	NA
Exposition fossile (%)	13.5	100.0	16.8	100.0
Exposition aux solutions carbone, part verte (%)	28.9	100.0	30.4	100.0